RAPPORT FINANCIER

2022

AMBITION TRANSFORMATION PERFORMANCE





RAPPORT DE GESTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La SEMMARIS a connu une très belle performance en 2022 de ses résultats, ceci en dépit des fortes tensions inflationnistes liées notamment à la hausse significative des prix de l'énergie conséquence de la guerre en Ukraine.

La croissance de la SEMMARIS en 2022 a été profitable : le chiffre d'affaires s'élève à 139,6 M€, en hausse de 6,1 % par rapport à 2021.

L'Excédent Brut d'Exploitation atteint 67,3 M€, en progression de 10,5 %, et l'EBE/ CA progresse fortement de 46,3 % à 48,3 %. Le résultat net progresse quant à lui de 24,8 %.

La SEMMARIS a poursuivi son plan d'investissement avec près de 65,8 millions d'euros investis. L'année 2022 a par exemple été marquée par les livraisons des bâtiments 17 et AB5, par la poursuite de sprinklage du bâtiment dans le secteur des Fruits & Légumes, le démarrage de la construction du bâtiment DOG-DOM. Le plan de rénovation du réseau de chauffage est désormais quasiment finalisé. Les travaux concernant la première acquisition sur la zone Senia (rue de Travy) ont été réalisés en 2022 et vont s'achever début 2023.

L'activité à l'international poursuit son développement, avec un chiffre d'affaires de 2,8 M€ contre 1,3 M€ en 2021.

Les résultats consolidés sont en ligne avec cette dynamique, la contribution de Toulouse étant également positive.

CHIFFRE D'AFFAIRES CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT 139,6 M€ (+6.1%) (+ 14.7 %) **EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION INVESTISSEMENTS** 65,8 M€ **67.3** м€ (+10,5%)

1. Les comptes de la SEMMARIS

1.1. Les produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires de la SEMMARIS s'établit à 139,6 M€, en hausse de 6,1 % par rapport à 2021. Ses principales composantes ont varié de la façon suivante :

Les produits des droits d'accès et de stationnement ont progressés de 1,9 % par rapport à 2021 à 15,3 M€. On peut noter la progression du chiffre d'affaires abonnements par rapport aux produits des péages.

Le nombre total d'entrées enregistrées aux portes du Marché est stable à 6,4 millions. Le nombre de création de compte acheteurs, soit 4 341, a diminué après la forte augmentation de la période de crise sanitaire, revenant au niveau de 2019. On note la nette progression des renouvellements de comptes acheteurs

sur les cibles prioritaires de la SEMMARIS

+ 8,3 % de renouvellement par rapport à l'exercice 2021 de comptes acheteurs pour les acheteurs en commerce de gros, + 2,2 % pour les détaillants en magasin et sur les marchés, + 0,9 % pour les acheteurs de la restauration.

Les redevances indexées atteignent 16,3 M€,

soit une hausse de 3,9 %, Elles sont en proportion de l'indice ICC-2T2021 de 3,88 % appliqué pour augmenter les tarifs indexés

Les redevances homologuées s'élèvent à 61,1 M€, en augmentation de 6,2 % par rapport à l'exercice 2021 dont 2,6 % d'effet prix, et 3,5 % d'effet volume grâce notamment à l'effet année pleine de la mise en service des bâtiments A1 livré en mai 2021, FOA livré fin 2021 et la mise en service en 2022 des bâtiments AB5 et 17.

Les produits sur charges récupérables et ventes de fluides sont en hausse de 5,3 % à 39,2 M€. S'agissant des charges refacturables, la hausse est de 5,7 % dont 2,7 % d'effet prix et 2,9 % d'effet volume en proportion des bâtiments mis en service. La vente de fluides a faiblement augmenté du fait de l'arrêt partiel de livraison de chaleur de l'usine d'incinération et l'arrêt de la vente de chaleur à ADP et à SICUCV

Les produits des activités annexes augmentent de 25,7 % à 6,2 M€, grâce à l'activité internationale en Arabie Saoudite et à Abu Dhabi.

1.2. Les charges d'exploitation

Les achats et services extérieurs sont en stable par rapport à 2021 à 43,1 M€.

Sur les fluides, la hausse est modérée par rapport à 2021.

- L'incendie de l'usine d'incinération a entraîné une baisse des achats de chauffage.
- Le plan de sobriété énergétique a eu un effet modérateur sur les consommations d'énergie.

Le nettoiement et entretien général du marché s'élève à 14,7 M€, soit - 5,3 % vs 2021 :

- Fin des mesures sanitaires liées à la Covid.
- Fin de la participation par la SEMMARIS au financement des travaux datant de 2017 pour la modernisation de l'usine d'incinération.

Les honoraires sont de 5,2 M€, montant stable par rapport à 2021.

Les frais de publicité et relations publiques (2,2 M€, + 24,6 % vs 2021) reviennent à des niveaux similaires à la période précédant la crise sanitaire.

Les impôts et taxes (1,4 M€, soit une hausse de + 15,4 % vs 2021) expliqués notamment par la hausse de la CVAE et la C3S en lien avec la hausse d'activité.

Les charges de personnel (27,7 M€) sont en augmentation du fait de la hausse de l'effectif moyen (261,9 en 2022 contre 256,9 en 2021), de l'augmentation des salaires (+ 2,57 %), de la prime de pouvoir d'achat et du supplément d'intéressement de 286 K€, mesures en faveur du soutien au pouvoir d'achat des salariés.

Les autres charges de gestion courante (0,2 M€, - 87,3 %). La baisse de 1,9 M€ par rapport à 2021 est expliquée par les moindres créances irrécouvrables après la période de crise sanitaire.

Les dotations aux amortissements et provisions (34,4 M€, + 6,3 %).

- Les amortissements poursuivent leur augmentation en lien avec le plan d'investissements.
- Les dotations pour dépréciation des créances de l'exercice s'élèvent à 2 M€ (0,6 M€ en 2021), dont 1,2 M€ concernant l'activité à l'international

1.3. Les résultats

L'excédent brut d'exploitation atteint 67,3 M€, soit une hausse de 10,5 % par rapport à l'exercice 2021. L'EBE/CA est de 48,3 % (46,3 % en 2021).

Le résultat d'exploitation de 33,4 M€ est en hausse de 20,7 % par rapport à 2021 (27,7 M€), du fait de l'augmentation du chiffre d'affaires et de la stabilité des biens et services consommés.

Le résultat financier s'établit à 0,2 M€ contre 0,3 M€ en 2021.

- Les revenus générés par BRI (1,3 M€) sont en hausse de 10 %, les effets combinés favorables de l'Indice du Coût de la Construction (3,88 %) et du taux d'occupation (78,2 % à fin 2022 contre 77,7 % à fin 2021).
- Un gain de change de 156 K€ a été constaté au 31 décembre sur le compte bancaire en
- Les revenus financiers générés par les placements de trésorerie 68 K€ sont en légère amélioration en lien avec la hausse de la trésorerie moyenne disponible en fin
- Les charges d'intérêts sur emprunts et autres frais financiers s'élèvent à 1,5 M€ en 2022 (1 M€ en 2021).

Le résultat sur opérations exceptionnelles

est positif à 0,1 M€. Il correspond pour l'essentiel à une dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelle de (1,1 M€), pour des actifs dont la mise au rebut est programmée : anciens sprinklage (0,3 M€), restructuration du secteur des produits laitiers (0,7 M€), entrepôt (0,2 M€). Les produits exceptionnels concernant la facturation de Droits de Première Accession ainsi que les sanctions pour non application du règlement intérieur de la SEMMARIS s'élèvent à 1 M€. La sortie des immobilisations du site internet Marketplace est compensée par la reprise de provision le concernant.

Le résultat net comptable s'établit à 23,9 M€ contre 19,1 M€ en 2021 soit une hausse de 24.8 %

La capacité d'autofinancement de l'exercice est en hausse de 14,7 % à 59,0 M€ contre 51,5 M€ en 2021.

1.4. Le bilan

La situation nette au 31 décembre 2022 est de 152,6 M€ avant affectation du résultat de l'exercice 2022.

La SEMMARIS a remboursé 5,5 M€ sur ses emprunts. D'autre part, la société a tiré la totalité de la ligne de crédit renouvelable confirmée de 60 M€ (Euribor 3 mois plus 0,80 %), ainsi que 30 M€ sur la ligne de crédit non confirmée (Euribor 3 mois plus 1 %), à échéance du 31 décembre 2026. La première ligne de crédit a fait l'objet d'une couverture de taux pour 45 M€, avec la mise en place d'un contrat de Swap au taux de 0,941 %. Elle a également souscrit en 2022 un emprunt de 10 M€ auprès de la BPI remboursable à partir de 2023 sur 4 ans (au taux fixe de 1,97 %).

La dette financière auprès des établissements de crédit au 31 décembre 2022 s'établit à 108,5 M€, dont 97,4 M€ exigibles à moins d'un an. La dette à taux fixe a un taux moyen annuel de 1.27 %.

Les dettes financières, nettes de la trésorerie. atteignent 79,9 M€ au 31 décembre 2022 en hausse de 7,7 M€ par rapport au 31 décembre 2021.

1.5. Affectation du résultat

Les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants

- **2021**: 30,6 € par action, soit une distribution totale de 11,8 M€;
- **2020** : 25,86 € par action, soit une distribution totale de 10,0 M€;
- 2019 : pas de dividendes distribués ;

Au titre de l'exercice 2022, il sera proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 35,93 € par action, soit une distribution totale de 13 895 604,13 € et l'affectation du solde du résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 9 980 422,98 €, comme suit :

- 34 721,20 € à la réserve spéciale d'acquisition d'œuvres d'artistes vivants ; et
- 9 945 701,78 € au report à nouveau.

2 - RAPPORT FINANCIER 2022 RAPPORT FINANCIER 2022 - 3

1.6. Informations relatives aux retards de paiement

Conformément aux dispositions du Code de commerce (Art. L.441-14 et Art. D. 441-6), les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, sont présentées ci-dessous (en K€) :

1. Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Tableau prévu au I de l'article D. 441 - 6).

				Article D 441 - 4 l 2° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est é								
	o jour (indicatif)	1à30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	o jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	138 138 2 274						2 274					
Montant total des factures concernées en K€ TTC		481,4	79,6	43,8	181,6	786,5		179,7	79,3	9,5	2 119,7	2 388,2
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice		0,370	0,06	0,03	0,14	0,60						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice								0,13	0,06	0,01	1,52	1,72
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes (et créances	litigieus	es ou non	comptab	ilisées							
Nombre de factures exclues			18	36					12	23		_
Montant total des factures exclues	8 401 3 935											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (Contractuel ou délai légal - Article L 441 - 6 ou article L 443 -1 du Code de commerce ou articles R.2192-10 et suivants du Code de la Commande publique).												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels ou délais légaux (cf. point C) Délais contractuels : 15 jours date d'émission de la facture											

2. La politique de ressources humaines de la SEMMARIS

L'effectif moyen (CDI/CDD) de 2022 a évolué à la hausse à 261,9 en 2022 contre 256,9 en 2021.

Le taux d'absentéisme moyen (hors congés de maternité/paternité) est en hausse de 5,5 % contre 4,12 % en 2021. Une somme de 146 K€, représentant 0,8 % de la masse salariale, a été dépensée pour la formation professionnelle (0,8 % également en 2021).

Au titre de la négociation salariale annuelle, l'accord d'entreprise signé pour 2022 prévoyait notamment une augmentation moyenne de la valeur du point de 2,57 % au 1^{er} juin 2022.

Une réserve de participation de 1,5 M€ a été constituée au titre de la participation et le montant de l'intéressement pour l'exercice est de 1 M€, conformément à l'accord triennal couvrant les exercices 2021 à 2023. Un supplément d'intéressement de 286 K€ a été provisionné correspondant à 1 K€ par personne.

La capitalisation totale du Plan d'Épargne d'Entreprise est de 10,78 M€ à fin 2022 et l'abondement versé par la SEMMARIS en 2022 à ce plan est de 841 K€.

Par ailleurs, l'entreprise a versé en 2022 une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (loi n° 2022-1158 du 16 août 2022) à chaque salarié, comprise entre 800 € et 1 100 € bruts.

3. Les investissements de 2022

Les investissements réalisés en 2022 s'élèvent à 65,8 M€ et comprennent notamment :

- 29,1 M€ affectés au marché physique dont :

- 5,7 M€ dans la poursuite du renouvellement du réseau de sprinklage du secteur des Fruits & Légumes;
- -4,2 M€ pour la construction d'une plateforme à modules de consignes AB5;
- 3.5 M€ poursuite du programme de rénovation de l'étanchéité des bâtiments ;
- 5,2 M€ lancement de deux parkings en silo.

17 M€ affectés au développement des activités de services avec notamment :

- 6,9 M€ finalisation de la construction du bâtiment 17 pour Metro livré en avril 2022 ;
- 3,2 M€ début de la construction du bâtiment DOG-DOM.

- 15,7 M€ consacrés au maintien de l'outil

- 6,5 M€ pour la poursuite de la réfection du réseau de chauffage ;
- 1,2 M€ pour la création d'un rond-point circulaire Nord, premier volet de la restructuration de l'accès au secteur
- 2,1 M€ pour les opérations de courant faible et notamment de vidéosurveillance.

Le total des investissements sur le domaine concédé s'élève ainsi à 61,8 M€.

- Enfin, **3,9 M€ ont été réalisés en propre avec**

- 2,7 M€ de travaux de rénovation pour le bâtiment acquis en 2021 dans la zone Senia (rue de Travy) :
- 1,3 M€ pour les investissements propres, notamment informatiques ;

4. Les activités internationales

L'année 2022 a été marquée par la concrétisation des contrats au Moyen-Orient : le premier pour le développement d'un hub agro-logistique à Abu Dhabi, le second concernant un réseau de marchés de gros en Arabie Saoudite pour couvrir les besoins domestiques. Le chiffre d'affaires 2022 est de 2,8 M€.

L'étude d'assistance technique pour l'Ouzbékistan se poursuit, elle a fait l'objet en novembre 2020 d'une avance client, de 1 M\$ valable jusqu'en 2025. Cette dernière a été accompagnée par la mise en place d'une garantie sur avance client à première demande. Cette garantie a été réduite de 132 540 \$ en janvier 2022 correspondant aux travaux livrés, le montant de la garantie au 31 décembre 2022 s'élève à 884 663,75 \$.

5. Toulouse

Le chiffre d'affaires consolidé de Toulouse progresse de 20,6% à 10,7 M€ contre 8,9 M€ en 2021.

Les biens et services consommés sont en hausse de 20.1 % à 4.1 M€, en lien en particulier avec le remplissage de la quasi-totalité des surfaces de MINTO en année pleine des bâtiments 3-4 et 8-14 mis en service en 2021, et l'effet année pleine de la mise en service des deux bâtiments côté TLU. Le parking poids lourds a été livré mais avec un chiffre d'affaires faible

L'excédent brut d'exploitation est en hausse à 4.4 M€ contre 3.1 M€ en 2021, avec taux d'EBE/CA en progression à 41,3 % contre 35,3 % en 2021.

L'évolution à la hausse des dotations nettes aux amortissements et provisions (1,9 M€ en 2022 contre 1,1 M€ en 2021) est en lien avec les différentes mises en service au cours de l'année.

Le résultat d'exploitation est en hausse de 8,5 % à 1,7 M€ contre 1,6 M€ en 2021. Le résultat net comptable s'établit à 784 K€ contre 841 K€ en 2021, soit une légère baisse de 6,8 %, en raison de la hausse des amortissements de 0,7 M€ non totalement compensé par la hausse de l'EBE et des autres produits.

Les investissements de Toulouse totalisent 7,7 M€ et la capacité d'autofinancement est en hausse à 2,9 M€ contre 1,9 M€ en 2021.

La trésorerie diminue de 5,5 M€ sur l'exercice, s'élevant à 7,4 M€ au 31 décembre 2022.

6. Bureaux Rungis International (BRI)

Le chiffre d'affaires 2022 de Bureaux Rungis International (BRI), filiale à 100 % de la SEMMARIS, est en hausse de 3,9 % à 2,9 M€. Ce chiffre d'affaires correspond au loyer versé par la SEMMARIS pour les 21141 m² de surfaces louables. Les loyers et charges perçus par la SEMMARIS auprès des occupants atteignent quant à eux 4,2 M€.

Le taux d'occupation est en progression en passant de 77.7 % à fin 2021 à 78,2 % à fin 2022. Le résultat de l'exercice s'établit à 1,2 M€, en hausse de 11 % par rapport à 2021.

L'avance d'actionnaire de 12,8 M€ fin 2021, consentie par la SEMMARIS à BRI, a diminué de 0,9 M€ au titre du remboursement intervenu sur l'exercice, et s'élève à 11,9 M€ fin 2022. Par ailleurs, le solde de l'avance au 31 décembre 2021 a donné lieu à une rémunération, pour l'exercice 2022, de 91 K€ au taux légal de rémunération des comptes courants actionnaires.

7. Les comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice 2022 ont été préparés conformément au Règlement ANC 2020-01.

Le groupe SEMMARIS dispose de filiales et détient des participations au sein des secteurs d'activités suivants :

- Rungis (SEMMARIS et BRI) ;
- -Toulouse (LUMIN'TOULOUSE, MIN TOULOUSE OCCITANIE et TOULOUSE LOGISTIQUE URBAINE).

7.1. Les produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires 2022 du groupe SEMMARIS s'établit à 149,9 M€, en hausse de 7 % par rapport à 2021.

Rungis affiche un chiffre d'affaires en hausse de 6 % à 139,3 M€ tandis que Toulouse enregistre un chiffre d'affaires de 10,6 M€, en augmentation de 19,7 %.

7.2. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, hors amortissements et provisions, s'établissent à 79,3 M€, en hausse de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent. Elles s'élèvent à 72 M€ pour Rungis stable par rapport à 2021 et à 7,3 M€ pour Toulouse contre 6,4 M€ en 2021.

Les dotations aux amortissements et provisions sont de 37.4 M \in dont 35.2 M \in pour Rungis et 2.1 M \in pour Toulouse.

Les reprises de provisions d'exploitation atteignent 0.4 M€.

7.3. Les résultats

L'excédent brut d'exploitation est en progression de 11,2 % à 71,9 M€, soit 47,9 % du chiffre d'affaires consolidé (contre 46,1 % en 2021), dont 67,5 M€ pour Rungis et 4,4 M€ pour Toulouse.

Le résultat d'exploitation est en hausse à 34.7 M€ dont 33.1 M€ pour Rungis et 1,7 M€ pour Toulouse.

Le résultat financier est négatif de 1,4 M€. Il est principalement imputable à Rungis du fait des intérêts sur emprunts et du coût de la couverture de taux de la première ligne de crédit renouvelable, compensé partiellement par une différence de change sur le compte dollar.

Le résultat net consolidé, après impôts de 8,5 M€, s'établit à 24,9 M€, en hausse de 25,5 % par rapport à 2021. Le résultat Groupe est de 24,6 M€ et le résultat hors Groupe est de 0.4 M€.

7.4. Le bilan

Les capitaux propres - part du Groupe atteint 632,9 M€, dont 484,3 M€ au titre des droits des concédants.

Les droits du concédant constatés à la suite de l'apport par Toulouse Métropole des immobilisations dans le cadre de la DSP ont été ventilés en amortissement de caducité pour les immobilisations non renouvelables et en autres droits du concédant pour les immobilisations renouvelables.

Les intérêts minoritaires sont de 4 M€, en augmentation de 0,4 M€.

Les provisions pour risques et charges (2,9 M \in) diminuent de 0,5 M \in .

Les dettes s'élèvent à 242,3 M€, en hausse de 40,9 M€. Le groupe SEMMARIS a en effet eu recours à de l'endettement supplémentaire sur l'exercice et a remboursé ses échéances financières contractuelles. Toulouse a eu recours à un emprunt de 2,5 M€ pour financer ses travaux.

Les comptes de régularisation passif augmentent de 1,5 M€.

Les actifs immobilisés s'élèvent à 819,4 M€ contre 766,3 M€ au 31 décembre 2021. L'accroissement résulte principalement de la poursuite du plan d'investissement de Rungis et des investissements réalisés par Toulouse.

Les actifs circulants s'établissent à 103,4 M€, en baisse de 21,2 M€.

7.5. Les flux de trésorerie

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité sur l'exercice sont de 23,8 M€. Ils correspondent à la capacité d'autofinancement de 61,6 M€, en hausse de 13 % par rapport à 2021, corrigée de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité de 5,5 M€.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements ont consommé 73,7 M€ de trésorerie

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à 23,5 M€, dont :

- 42,5 M€ de nouveaux emprunts ;
- 7,2 M€ de remboursements d'emprunts ;
- 11,8 M€ de dividendes versés.

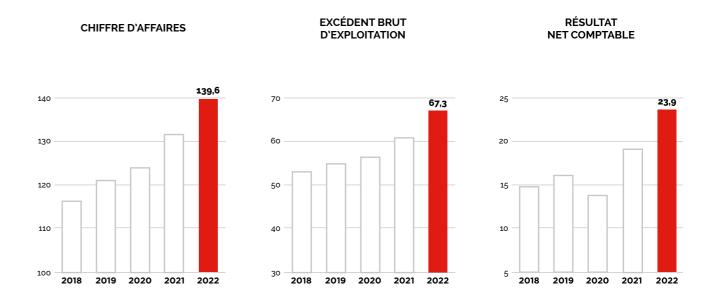
La trésorerie disponible à la clôture s'élève à 66,9 M€ contre 43,1 M€ en 2021.

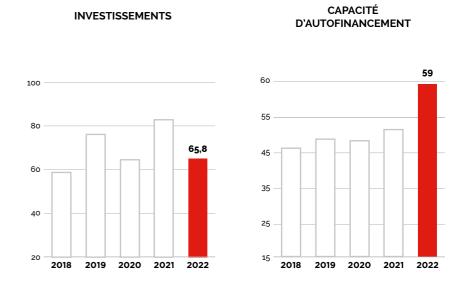
8. Événements survenus depuis le début de l'exercice 2023

Aucun événement nouveau susceptible d'affecter de façon significative les comptes de la société n'est intervenu depuis le 1er janvier 2023.

ÉVOLUTION DES CHIFFRES CLÉS SUR 5 ANS DE LA SEMMARIS

EN M€





6 - RAPPORT FINANCIER 2022 RAPPORT FINANCIER 2022 - 7

RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En €	2018	2019	2020	2021	2022
SITUATION FINANCIÈRE					
a) Capital social	14 696 158	14 696 158	14 696 158	14 696 158	14 696 158
b) Nombre d'actions émises	386 741	386 741	386 741	386 741	386 741
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	116 359 179	121 122 532	123 913 102	131 574 089	139 550 864
 b) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions 	52 148 031	50 323 087	53 367 241	59 042 178	67 378 651
c) Impôts sur les bénéfices (hors provisions)	7 344 688	7 560 800	5 383 366	7 306 666	8 271 649
d) Participation des salariés au titre de l'exercice	824 954	1 027 324	732 989	1 236 453	1 543 528
e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	14 742 240	16 047 497	13 775 034	19 124 825	23 876 027
f) Montant des bénéfices distribués	11 331 511	0	10 001 122	11 803 335	13 895 604
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUITES À UNE SEULE ACTION					
 a) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions 	134,84	130,12	137,99	152,67	174,22
 b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions 	38,12	41,49	35,62	49,45	61,74
c) Dividende passé à chaque action	29,30	0,00	25,86	30,52	35,93
PERSONNEL					
a) Nombre de salariés (effectif moyen mensuel)	232	250	255	262	267
b) Montant de la masse salariale	13 432 684	14 784 592	15 431 418	16 277 691	18 375 945

8 118 37

8 695 747

9 262 344

9 964 403

10 590 029

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

c) Montant des sommes versées au titre des charges sociales

MANDATS DES ADMINISTRATEURS

MANDATS OU FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE AUTRE SOCIÉTÉ PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE



Nom / Nature du mandat	Société
Jean-Jacques ARNOULT	Society
•	Dunaio Astiano CAC
Président-directeur général	Rungis Actions SAS
Administrateur - Membre du Directoire	Sogemab SA
Florence BARJOU depuis le 1 ^{er} mars 2022	
Représentant permanent de Predica - Administratrice	Française des Jeux
Administratrice - Présidente en nom propre	Predirungis
Représentant permanent de Predica - Administratrice Présidente comité investissement	Korian Médica
Administratrice en nom propre	Cassini (Comexposium)
Administratrice	Ca Vita
Philippe BERNAND	
Président du Directoire	Aéroport Marseille Provence
Vice-Président - Membre du Bureau	UAF
Co-gérant	SCI familiale PEGASE investissements
Trésorier	Association "OneProvence"
Magali CHESSE	
Membre du Conseil de Surveillance	Indigo Group (+SAS Arcapark et IFT) / Elis
Administratrice	2i Aeroporti /Cassini/Edison Renewables / Impulse I / Tunels de Barcelona i Cadi / Movhera
Représentant permanent de Predica	Effi-Invest II / Frey SA / Siparex associés
Représentant permanent de CAA	Ramsay Santé
Françoise DEBRUS jusqu'au 1er mars 2022	
Membre du Conseil de Surveillance	Altarea
Représentant permanent de Predica	Korian / ADP / Française des Jeux
Administratrice	Cassini
Yolaine DE COURSON	
Retraitée. Directrice de l'audit et des risques jusqu'au 31/03/2018	Le Groupe La Poste
Jérôme DESMETTRE	25 415476 241 5515
Gérant	SARL DJ
Directeur général	DESMETTRE BIO
Président	SFL SFL
Vice-Président	UNIGROS
Administrateur	INTERFEL
	UNCGFL
Vice-Président et Président - Collège Carreau Administrateur	
	GREFEL
Jean-Jacques DUCHAMP jusqu'au 1er mars 2022	Colder
Président	Spirica
Vice-Président	Générale de Santé
Directeur Général Adjoint	Credit Agricole Assurances
Administrateur	UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini
Représentant permanent de Predica	Gecina
Représentant permanent de Spirica	ISR courtage
Eric DUMAS	
Directeur Général Finances - Membre du Comité Exécutif	Groupe Altarea
Président	Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS
Administrateur	Altarea Italia / Altarea Espana, SL
Gérant	SNC Altarea Management
Représentant d'Alta Drouot, président	Alta Mir / Alta Kleber / Alta Roosevelt / Alta Saint Germain / Alta Concorde
Représentant d'Alta Drouot, gérant	Alta Sevres
Représentant Permanent de Alta Drouot	Alta Blue
Florence HARDY	
Présidente	FHD SAS
Représentant Permanent de FHD SAS	QUALITY IMPORT SAS (sigle Médelys)
Carine KRAUS	

Nom / Nature du mandat	Société
	Societe
Mathieu LANCE depuis le 1er mars 2022	
Membre du Conseil de Surveillance - Administrateur en nom propre	ALTAREA
Représentant permanent de PREDICA - Administrateur	Aéroports de Paris
Représentant permanent PREDICA - Administrateur	GECINA
Administrateur - Vice-Président	RAMSAY Générale de Santé
Administrateur en nom propre	CASSINI
· ·	CASSINI
Stéphane LAYANI	
Président	SAS LUMIN' TOULOUSE
Représentant le gérant (SEMMARIS)	SCI Bureau Rungis International
Président	Rungis Académie
Acting Chairman - Président Exécutif	WUWM
Membre du Conseil de Surveillance	CEMAFROID
Administrateur	SOLAAL
	GIE Marchés de Gros
Administrateur unique	
Administrateur	IFOCOP
Trésorier	Fédération Française des Marchés de Gros
Membre	Conseil national de l'Alimentation
Serge LHERMITTE	
Chef de service Compétitivité et Performance Environnementale	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Administrateur	ADEME
Commissaire du Gouvernement	HCCA, INAO
	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I
Jean-Michel PEUCH	
Co-gérant Co-gérant	FORIMAPE
Président	LAIT'SENS
Ludovic PLANTE	
Administrateur, représentant de l'État	France Médias Monde
Administrateur, représentant de l'État	IN Groupe
Administrateur, représentant de l'État	Radio France
Administrateur, représentant de l'État	Dexia SA, Dexia Crédit Local
Audrey PULVAR	
Administratrice	Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris
Administratrice	Centre National des Expositions et Concours Agricoles (CENECA)
Administratrice	Comité Syndical de la Cité de la Gastronomie
Administratrice	Eau de Paris
Administratrice	École du Breuil
Administratrice	Festival d'Automne
Administratrice	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement « Agro Paris Tech »
Administratrice	Maison Européenne de la Photographie
Administratrice	Maison de la Poésie
Administratrice	Organic Cities
Administratrice	Office du Tourisme des Congrès de Paris
Administratrice	Sogaris
Administratrice	Syctom
Administratrice	Syndicat Interdépartemental pour la gestion des terrains concédés à la SOGARIS (SID)
Administratrice	Syndicat mixte du bassin versant de la rivière Ourcq Aval "l'Ourcq Aval"
Suppléante	Association d'Action Sociale en faveur des Personnels de la Ville de Paris et du Département
	de Paris
Suppléante	Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Paris (2º collège)
Suppléante	Commission locale du site patrimonial du Marais
Alain TARAVELLA	
Président	Atlas / Altafi 2 / Altafi 3 / Altafi 5 / Altafi 6 / Altafi 7 / Altager / AltaGroupe
Gérant	Altarea (jusqu'au 12 décembre 2022)
Censeur au conseil de surveillance	Woodeum SAS
Représentant légal d'Atlas	Gérante de : Altarea
Représentant légal d'Altafi 2	Gérante de : Altarea / Altareit / NR21
Représentant légal d'Altafi 2, Gérante d'Altarea	- Présidente de : Alta Blue (elle-même Présidente d'Aldeta) / Foncière Altarea - Gérante de : Foncière Altarea Montparnasse - Gérante de : M.R.M
Représentant légal d'Altafi 2, Gérante d'Altareit	- Membre du comité de surveillance de : Altarea Investment Managers - Présidente de : Cogedim (elle-même présidente d'Alta Richelieu et de Cogedim Office Partners) / Alta Faubourg (elle-même présidente de Pitch Promotion SAS et de Financière SPL) / Alta Pentièvre (elle-même présidente d'Altacom) / Alta Percier / Alta Percier Holding - Membre du Conseil de surveillance de : SIAP Helsinki / SIAP Rome / SIAP Paris
Représentant légal d'Altafi 3	- Membre du Comité de surveillance de : Altarea Investment Managers Gérante de : SIAP Paris / SIAP Helsinski / SIAP Rome Présidente de : Alta Patrimoine (elle-même membre du Conseil de surveillance d'Altarea,
Représentant légal d'AltaGroupe	SIAP Helsinki, SIAP Rome et SIAP Paris, et Gérante de SCI Matignon Toulon Grand Ciel, SNC Altarea Commerce et SNC ATI [elle-même membre du Conseil de surveillance d'Altarea])
Nicolas TRYZNA depuis le 19 juillet 2021	
Maire adjoint	Mairie de Thiais
	Conseil départemental du Val-de-Marne
Vice-Président	Conseil départemental du Val-de-Marne Syndicat de la Cité de la gastronomie Paris-Pungis
	Conseil departemental du Val-de-Marne Syndicat de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis Syndicat Interdépartemental pour la Gestion des Terrains Concédés à Sogaris (SID)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

-)

ACTIF (on ourse)		EXERCICE N		EXERCICE N-1
ACTIF (en euros)	Brut	Amortis. & provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 215 018	2 790 499	2 424 519	2 206 06
Autres (logiciels)	5 168 832	2 790 499	2 378 333	1 407 88
Marque commerciale	91 326		91 326	91 32
Immobilisations en cours (logiciels)	- 45 140		- 45 140	706 85
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES À LA SOCIÉTÉ	10 623 067	2 951 941	7 671 126	5 118 83
Terrains	664 674		664 674	664 67
Constructions	3 601 558	456 706	3 144 852	3 320 30
Matériel et outillage	79 911	79 911		15 61
Matériel de transport	275 908	200 943	74 965	92 72
Mobilier et matériel de bureau et informatique	2 942 305	2 214 382	727 923	967 36
Agencements et installations				
Immobilisations en cours	3 058 712		3 058 712	58 15
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ	914 411 968	191 321 485	723 090 483	677 196 04
Immobilisations non renouvelables	714411700	171 021 400	720 070 400	077 170 04
Terrains	6 850 091		6 850 091	6 850 09
Constructions	440 576 197		440 576 197	364 531 66
Agencements et installations générales & divers	65 681 942		65 681 942	78 573 51
Immobilisations renouvelables	03 001 742		03 001 742	76 373 31
	187 809 598	407.000.470	- 12 565	89 801 27
Matériel et outillage		187 822 163		
Agencements et installations	144 715 139	3 499 323	141 215 816	56 175 63
Immobilisations en cours	63 835 632		63 835 632	76 883 70
Avances et acomptes sur immobilisations	4 943 369		4 943 369	4 380 16
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	29 701 089		29 701 089	30 485 20
Participations	13 190 398		13 190 398	13 190 39
Créances rattachées à des participations	16 258 685		16 258 685	17 042 79
Autres titres immobilisés	20 172		20 172	20 17
Prêts				
Autres	231 834		231 834	231 83
TOTAL I	959 951 142	197 063 926	762 887 217	715 006 14
STOCKS ET EN COURS				
Autres approvisionnements				
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS	164 118		164 118	141 30
CRÉANCES D'EXPLOITATION	39 203 622	3 083 686	36 119 936	37 334 60
Clients et comptes rattachés	27 553 649	3 083 686	24 469 963	23 962 09
Autres débiteurs	11 520 756		11 520 756	13 243 29
Créances diverses	129 217		129 217	129 21
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	40 049 043		40 049 043	11 031 30
Actions				
Autres titres	40 049 043		40 049 043	11 031 30
DISPONIBILITÉS	18 517 125		18 517 125	18 260 65
Banques et chèques postaux	18 467 695		18 467 695	18 193 29
Caisses	7 304		7 304	10 48
Régies d'avance	42 126		42 126	56 86
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 091 349		1 091 349	1 029 27
TOTAL II	99 025 256	3 083 686	95 941 570	67 797 13
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL GÉNÉRAL	1 058 976 398	200 147 611	858 828 787	782 803 28

DASSIE (an annua)	AVANT RÉPAR	TITION
PASSIF (en euros)	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Capital	14 696 158	14 696 158
Prime d'apport	15 050 703	15 050 703
Réserve légale	1 469 616	1 469 616
Autres réserves	189 154	147 632
Report à nouveau	97 334 029	90 054 061
Résultat de l'exercice	23 876 027	19 124 825
SOUS-TOTAL SITUATION NETTE	152 615 687	140 542 995
AUTRES FONDS PROPRES - DROITS DU CONCÉDANT		
Subventions nettes reçues	86 551 268	82 982 135
Amortissements de caducité	346 421 065	330 283 580
Autres (provisions pour renouvellement utilisées)	23 389 392	23 389 392
SOUS-TOTAL DROITS DU CONCÉDANT	456 361 725	436 655 107
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	229 319	206 387
TOTALI	609 206 732	577 404 490
PROVISIONS POUR RISQUES	235 000	170 000
PROVISIONS POUR CHARGES	223 009	224 774
TOTAL II	458 009	394 774
DETTES FINANCIÈRES	138 445 402	101 512 293
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108 528 923	73 998 516
Autres dettes financières	29 916 479	27 513 778
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS	1 044 810	169 872
DETTES D'EXPLOITATION	33 112 876	32 236 709
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 330 285	16 087 948
Dettes fiscales et sociales	13 086 051	14 649 408
Autres	1 696 540	1 499 352
DETTES DIVERSES	35 158 880	31 095 763
Dettes sur immobilisations	33 965 030	30 161 803
Autres	1 193 850	933 960
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	41 402 077	39 989 381
TOTAL III	248 563 046	205 004 018
TOTAL GÉNÉRAL	858 828 787	782 803 282

COMPTE DE RÉSULTAT

EXERCICE 2022 (en euros)

	EXERC	CICE N	EXERCI	CE N-1
	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Prestations de services				
Droits d'accès et de stationnement	15 330 761		15 044 449	
Produits ordinaires	79 152 911		74 849 969	
Produits sur charges récupérables et ventes de fluides	39 191 461		37 202 707	
Produits des activités annexes & remises accordées	5 875 732		4 476 963	
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES		139 550 864		131 574 08
Reprises s/provisions et amortissements	184 764	184 764	888 888	888 88
Transfert de charges	475 548	475 548	338 971	338 97
Autres produits & subventions d'exploitation	61 357	61 357	38 638	38 63
TOTALI		140 272 534		132 840 58
CHARGES D'EXPLOITATION				
Consommation de l'exercice		43 105 856		43 171 64
Achats stockés				
Autres approvisionnements	87 502		203 540	
Achats non stockés de matières premières	7 351 561		7 070 594	
Services extérieurs				
Personnel extérieur	772 188		726 870	
Loyer crédit-bail				
Autres	34 894 605		35 170 643	
Impôts, taxes et versements assimilés		1 387 158		1 202 29
Sur rémunérations	372 719		344 087	
Autres	1 014 439		858 204	
Charges de personnel		27 716 002		26 242 09
Salaires et traitements	17 125 973		16 277 691	
Charges sociales	10 590 029		9 964 403	
Dotations aux amortissements & provisions		34 377 917		32 354 30
Sur immobilisations	16 155 386		16 825 198	
Provisions s/actif circulant	2 019 947		644 892	
Provisions pour risques et charges	16 202 584		14 884 213	
Autres charges	279 327	279 327	2 200 690	2 200 69
TOTAL II		106 866 260		105 171 02

	EXERC	CICE N	EXERCI	CE N-1	
	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS	
PRODUITS FINANCIERS		1 667 010		1 286 543	
De participation	1 345 627		1 179 367		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			- 23		
Reprises s/provisions					
Différence positive de change	156 417		11 658		
Cession valeurs mobilières	164 966		95 541		
TOTAL III		1 667 010		1 286 543	
CHARGES FINANCIÈRES		1 462 688		960 752	
Dotations aux amortissements & provisions					
Intérêts et charges assimilées	1 462 351		959 783		
Différence négative de change			655		
Cession valeurs mobilières	337		314		
TOTALIV		1 462 688		960 752	
2) RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		204 322		325 791	
3) RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 + 2)		33 610 596		27 995 354	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 729 620		2 730 904	
Sur opérations de gestion	1 053 070		613 392		
Sur opérations en capital					
Produits de cession éléments actifs	9 730		695		
Autres	39 638		17 047		
Reprises s/provisions	1 627 182		2 099 769		
Transferts de charges					
TOTAL V		2 729 620		2 730 904	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 649 012		3 058 313	
Sur opérations de gestion	46 097		68 204		
Sur opérations en capital					
Valeur comptable des éléments cédés	1 481 439		981 522		
Autres					
Dotations aux amortissements & provisions	1 121 476		2 008 588		
Autres					
TOTAL VI		2 649 012		3 058 313	
4) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		80 608		- 327 409	
PARTICIPATION DES SALARIÉS (VII)	1 543 528	1 543 528	1 236 453	1 236 453	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)	8 271 649	8 271 649	7 306 666	7 306 666	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		144 669 163		136 858 033	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII-VIII)		120 793 136		117 733 208	
BÉNÉFICE		23 876 027		19 124 825	

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE 2022 (en euros)

4	
ш	
١,	

	ANNÉE N	ANNÉE N-1
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (OPÉRATIONS COURANTES)		
Résultat de l'exercice	23 876 027	22 041 462
Dotations aux amortissements & provisions sur actifs	18 175 332	17 470 090
Reprises dotations aux amortissements & provisions sur actifs	- 182 999	- 778 888
Dotations aux provisions du passif	16 202 584	14 884 213
Reprises dotations aux provisions du passif	- 1 765	- 110 000
TOTALI	58 069 180	53 506 877
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES)		
Résultat de l'exercice	- 11 605	- 2 916 637
Dotations aux amortissements & provisions sur actifs	1 098 544	2 008 587
Reprises dotations aux amortissements & provisions sur actifs	- 1 627 182	- 2 099 769
Dotations aux provisions du passif	22 932	
Reprises dotations aux provisions du passif		
Plus ou moins-values de cessions	1 483 314	979 876
TOTALII	966 003	- 2 027 943
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (I+II)	59 035 183	51 478 934
Créances clients et comptes rattachés	- 2 344 818	2 825 027
Autres créances d'exploitation	2 238 254	333 845
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 242 337	2 049 899
Autres dettes d'exploitation	580 749	1 049 274
Variation du besoin en fonds de roulement	2 716 522	6 258 045
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	61 751 705	57 736 979
Acquisitions d'immobilisations	- 65 842 852	- 83 149 888
Cessions d'immobilisations	851 637	855 163
Autres encaissements et décaissements	3 814 832	6 372 941
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	- 61 176 382	- 75 921 783
Variation de capital et autres fonds propres	3 569 134	4 525 082
Dividendes versés	- 11 803 335	- 10 001 122
Encaissements de nouveaux emprunts	40 000 000	50 000 000
Remboursements d'emprunts	- 5 469 593	- 35 449 557
Autres variations financières	2 402 702	1 112 799
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	28 698 907	10 187 203
Trésorerie nette à l'ouverture	29 291 953	37 289 554
Trésorerie nette à la clôture	58 566 183	29 291 953
VARIATION DE TRÉSORERIE	29 274 230	- 7 997 602

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

DE L'EXERCICE 2022

1. Faits significatifs de l'exercice

La SEMMARIS a connu une très belle performance en 2022 de ses résultats, ceci en dépit des fortes tensions inflationnistes liées notamment à la hausse significative des prix de l'énergie conséquence de la guerre en Ukraine.

La croissance de la SEMMARIS en 2022 a été profitable : le chiffre d'affaires s'élève à 139,6 M€, en hausse de 6,1 % par rapport à 2021.

L'Excédent Brut d'Exploitation atteint 67.3 M€, en progression de 10.5 %, et l'EBE/ CA progresse fortement de 46.3 % à 48.3 %. Le résultat net progresse quant à lui de 24.8 %.

La SEMMARIS a poursuivi son plan d'investissement avec près de 65,8 M€ investis. L'année 2022 a par exemple été marquée par les livraisons des bâtiments 17 et AB5, par la poursuite de sprinklage du bâtiment dans le secteur des Fruits & Légumes, le démarrage de la construction du bâtiment DOG-DOM. Le plan de rénovation du réseau de chauffage est désormais quasiment finalisé. Les travaux concernant la première acquisition sur la zone Senia (rue de Travy) ont été réalisés en 2022 et vont s'achever début 2023.

L'activité à l'international poursuit son développement, avec un chiffre d'affaires de 2,8 M€ contre 1,3 M€ en 2021.

2. Présentation de la société

En vertu du décret n° 65-325 du 27 avril 1965, la SEMMARIS dispose de droits exclusifs, attribués et unilatéralement définis par l'État, sur l'aménagement et la gestion du Marché d'Intérêt National de PARIS-RUNGIS assimilables, quant à leurs conséquences patrimoniales, à une « concession » et ce jusqu'au 31 décembre 2049 conformément à l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

La SEMMARIS assure sa mission dans le cadre des articles L761-1 et suivants et R761-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux Marchés d'Intérêt National.

3. Règles et méthodes comptables

3.1. Principes

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Les hypothèses de base de continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices et coûts historiques ont notamment été suivies.

Les informations chiffrées sont fournies, sauf indications contraires, en euros.

3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée, soit 5 ans pour les logiciels informatiques.

3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont réparties en deux rubriques :

- Immobilisations propres constituées d'actifs immobiliers situés en dehors du périmètre de la concession (dite Zone A) et de matériels et mobiliers dissociables de la concession :
- Immobilisations du domaine concédé qui devront être remises gratuitement et en bon état d'usage à l'autorité concédante à la fin du contrat de concession. Conformément à la convention du 23 février 1967 avec l'État, complétant les dispositions du Décret 65-325 du 27 avril 1965 modifié, les bâtiments, constructions et installations de la concession sont propriété de l'État dès leur édification ou leur acquisition par la société.

a) Amortissement de caducité

Les immobilisations du domaine concédé font l'objet d'un amortissement de caducité classé au passif en « autres fonds propres ». Cet amortissement a pour objet de ramener la valeur nette comptable des biens de retour à une valeur nulle à l'issue de la concession.

- Linéairement de la date d'investissement des capitaux jusqu'à celle de la fin de la concession
- La base d'amortissement correspond à la valeur brute des immobilisations diminuée des subventions d'investissement et des provisions pour renouvellement utilisées conformément à leur objet et maintenues au passif du bilan.

b) Amortissement technique

Depuis le 1er janvier 2003, la société applique l'approche par composants (règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002). Les amortissements sont déterminés en dissociant chaque actif par composants ayant leur propre durée d'utilisation et rythme de renouvellement.

Les immobilisations concédées renouvelables et les immobilisations propres à la société sont amorties sur leur durée d'utilisation, à savoir :

- Agencements et installations : de 10 à 40 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : de 5 à 10 ans ;
- Matériel informatique : 5 ans ;
- Véhicules : 5 ans.

Les structures de bâtiments, les aménagements généraux, les voiries et réseaux divers dont la durée d'utilisation est supérieure à la durée de la concession, ne font pas l'objet d'amortissements techniques.

c) Dépréciation des immobilisations

L'environnement technique, économique et juridique auquel l'actif immobilisé de la société est dévolu n'a pas enregistré de changement important.

L'approche globale de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, déduction faite des amortissements de caducité déjà pratiqués et inscrits au passif du bilan en Droits du Concédant, ne révèle pas de perte de valeur significative. À ce titre, la concession dans son ensemble est retenue comme unité génératrice de trésorerie.

d) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues pour assurer le financement des immobilisations sont inscrites au passif du bilan dans les capitaux propres. Elles y sont maintenues et ne font pas l'objet de reprise puisque venant en déduction de la valeur des immobilisations du domaine concédé pour le calcul des amortissements de caducité (cf. note 3.3.a).

3.4. Immobilisations financières

La valeur brute des participations correspond à la valeur d'acquisition. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées en tenant compte de la valeur d'inventaire des titres détenus et de l'évolution prévisible des résultats de la société considérée.

3.5. Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, sur la base d'un examen individuel, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

3.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'achat. Le cas échéant, une dépréciation est constatée par rapport au dernier prix du marché.

3.7. Autres fonds propres

En application des dispositions du Plan Comptable Général relatives aux opérations faites dans le cadre des concessions de services publics, la valeur des droits du concédant exigibles en nature au titre des biens en concession inscrits à l'actif est portée au passif du bilan.

Cette rubrique regroupe les subventions d'investissement reçues (cf. note 3.3.d), les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour renouvellement antérieurement constituées et utilisées conformément à leur objet.

3.8. Provisions pour risques et charges

Une provision est dotée si la société a une obligation à l'égard de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la clôture des comptes. Ces provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes. Le poste « provisions » du compte de résultat regroupe les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour risques et charges.

3.9. Droits de Première Accession

Les Droits de Première Accession, correspondant à une entrée dans un bâtiment nouvellement créé ou restructuré, sont étalés sur la durée de la concession. Antérieurement portée en produits exceptionnels, l'annuité rapportée au compte de résultat est inscrite en produits d'exploitation depuis le 1er janvier 2004. Pour l'exercice 2022, son montant s'élève à 1.2 M€.

Par ailleurs, jusqu'au 31 décembre 2002, ces recettes étaient fiscalisées au moment de leur facturation générant ainsi un impôt payé d'avance. Compte tenu du caractère de ces produits qui relèvent en fait de loyers perçus d'avance, et après avis favorable des Services de la Législation Fiscale, ces recettes reçoivent depuis 2003 une imposition étalée parallèle au traitement comptable.

Les autres Droits de Première Accession concernant des réaffectations de locaux libérés dans le cadre de résiliations sont considérés comme des produits de l'exercice de facturation et inscrits en produits exceptionnels sur opération de gestion.

Les rachats de droits constituent une charge exceptionnelle de l'exercice au cours duquel l'engagement du rachat est conclu.

3.10. Engagements en matière de retraite

Les engagements en matière d'Indemnités de Fin de Carrière (IFC) à verser aux salariés partant à la retraite font l'objet d'un contrat spécifique à cotisations définies avec un organisme extérieur de gestion collective.

Les engagements au titre des droits à indemnités sont financés en partie par le montant du fonds constitué et par un paiement complémentaire constaté en charges de la période à laquelle il se rapporte. Les engagements sont ainsi intégralement financés.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, des charges sociales patronales, d'âge de départ et de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation déterminé en fonction du taux des emprunts d'État à 10 ans et des primes de risque observées sur les émissions obligataires des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie.

4. Consolidation

Conformément aux dispositions de l'article L.233-16 du Code de commerce, la société publie des comptes consolidés car elle contrôle de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou elle exerce une influence notable sur celles-ci.

5. Compléments d'information relatifs au bilan

5.1. Immobilisations incorporelles

Valeur brute des immobilisations incorporelles	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et créations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles propres à la société					
Autres (logiciels)	7 626 238	0	4 141 111	1 683 705	5 168 832
Immobilisations en cours	706 856	931 709	0	- 1 683 705	- 45 140
Immobilisations incorporelles du domaine concédé					
Marque commerciale ⁽¹⁾	91 326	0	0	0	91 326
TOTAL	8 424 420	931 709	4 141 111	0	5 215 018

Note : (1) En 1997, la société a acheté la marque « Rungis Actualités ». Cette immobilisation incorporelle d'un montant de 91 326 € a été classée en « immobilisation non-renouvelable du domaine concédé ». Elle fait l'objet d'un amortissement de caducité sur la durée de la concession.

Les immobilisations en cours concernent le logiciel comptable SAP pour 0,7 M€ ainsi que divers informatiques et développements informatiques. La diminution concerne la sortie du site internet Marketplace.

Parmi les virements de poste à poste figure le logiciel comptable SAP pour 0,7 M€ ainsi que divers logiciels informatiques et développements informatiques pour 1 M€.

5.2. Immobilisations corporelles

Valeur brute des immobilisations corporelles	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et créations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations corporelles propres à la société	7 846 764	3 000 554	224 251	0	10 623 067
Terrains	664 674				664 674
Constructions	3 601 558				3 601 558
Matériel et outillage	244 732			- 164 821	79 911
Matériel de transport	278 941			-3 033	275 908
Mobilier, matériel de bureau et informatique	2 373 461		224 251	547 338	2 696 549
Agencements, installations	625 240			- 379 484	245 756
Immobilisations en cours	58 158	3 000 554			3 058 712
Immobilisations du domaine concédé	852 714 739	61 843 063	145 834		914 411 968
Immobilisations non renouvelables					
Terrains	6 850 091				6 850 091
Constructions	364 531 666			76 044 532	440 576 197
Agencements, installations & divers	78 573 517			- 12 891 576	65 681 942
Immobilisations renouvelables					
Matériel industriel	179 311 418		26 561	8 524 741	187 809 598
Agencements, installations	142 184 183		100 509	2 631 465	144 715 139
Immobilisations en cours	76 883 700	61 279 857	18 764	- 74 309 161	63 835 632
Avances & acomptes sur immobilisations	4 380 163	563 206			4 943 369
TOTAL	860 561 503	64 843 617	370 085	0	925 035 035

Les principales variations des postes immobilisations corporelles proviennent de :

- L'acquisition d'immobilisations pour 64,8 M€, concerne le poste immobilisation en cours dont notamment :
- · La restructuration des magasins du secteur Fruits & Légumes: 5,7 M€;
- Le lancement de la construction de deux parkings en silo (PC4, PA3): 5,2 M€;
- La construction d'une plateforme à modules de consignes sur deux étages (AB5): 4,2 M€;
- La poursuite du programme de rénovation de l'étanchéité des bâtiments : 3,5 M€.

- La diminution des immobilisations pour 0,3 M€ dont notamment
- La sortie de matériels informatiques : 0,2 M€
- Des aménagements du bâtiment C6A : 0.1 M€
- Les virements de poste à poste qui se décomposent principalement en mise en service des travaux comptabilisés en immobilisations en cours pour 74,3 M€ dont notamment :
- Le réseau de distribution de chauffage : 23,4 M€
- · Le bâtiment 17-18 : 18,9 M€
- Le bâtiment FOA : 13 M€
- La plateforme à modules de consignes sur deux étages (AB5) : 7,9 M€

Les virements de poste à poste incluent également le regroupement par corps d'état sur le même compte d'immobilisation par soucis de cohérence. Ces virements se font entre postes d'immobilisation non renouvelable d'une part et postes d'immobilisation renouvelable d'autre part. Il n'y a pas d'impact pour les immobilisations renouvelables sur leur amortissement technique.

Ainsi dans les immobilisations propres :

• Du mobilier et matériel de bureau ont été reclassés pour 0,5 M€.

Dans les **immobilisations renouvelables** du domaine concédé :

 Dans le matériel industriel, un transfert net entre matériel industriel et agencements et installations a été réalisé pour +1,8 M€ et 6,7 M€ de mises en service ont été comptabilisées soit un virement de poste à poste de 8,5 M€. Dans les agencements et installations, un transfert net entre matériel industriel et agencements et installations a été réalisé pour (2,1 M€) et 4,7 M€ de mises en service ont été comptabilisées, soit un virement de poste à poste de 2,6 M€.

Dans les immobilisations **non renouvelables** du domaine concédé :

- Dans les constructions, un transfert net entre agencements, installations et construction a notamment été réalisé pour 19,3 M€ (voirie principalement) et 56,3 M€ de mise en service ont été comptabilisés, soit un virement de poste à poste de 76 M€.
- Dans les agencements, installations, un transfert net entre construction et agencements, installations et construction a été réalisé pour (19) M€ (voirie principalement) et 6 M€ de mise en service ont été comptabilisés, soit un virement de poste à poste de (12,9) M€.

5.3. Amortissements

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	Cumul début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Sorties d'actifs et autres reprises	Virements de poste à poste	Cumul fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 708 487	843 705	2 761 693		2 790 499
Immobilisations propres à la société	2 727 927	428 038	204 107	83	2 951 941
Constructions	281 251	175 454			456 706
Matériel et outillage	229 121			- 149 210	79 911
Matériel de transport	186 214	17 762		- 3 033	200 943
Mobilier, matériel de bureau et informatique	1 691 856	234 822	204 107	491 811	2 214 382
Agencements, installations	339 484			- 339 484	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONCÉDÉES	173 000 603	14 883 642	62 082		187 822 163
Immobilisations renouvelables					
Matériel industriel	85 043 789			- 85 043 789	
Agencements et installations	87 956 814	14 883 642	62 082	85 043 789	187 822 163
TOTAL GÉNÉRAL	180 437 017	16 155 386	3 027 882	83	193 564 603

Par souci de cohérence, un virement de poste à poste de 85 M€ a réuni sur un seul compte, les amortissements de toutes les immobilisations renouvelables.

5.4. Immobilisations financières

Valeur brute des immobilisations financières	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Participations	13 190 398			13 190 398
Créances rattachées à des participations	17 042 795	67 526	851 637	16 258 685
Autres titres	20 172			20 172
Autres	231 834			231 834
TOTAL	30 485 200	67 526	851 637	29 701 089

L'augmentation des immobilisations financières s'explique par les intérêts sur l'avance de 5 M€ octroyée en 2021 à LUMIN'Toulouse pour 67.5 k€. Leur diminution correspond à l'échéance de remboursement de l'avance à BRI de 0,9 M€ réduisant son montant à 11 M€.

Le tableau des filiales et des participations se présente comme suit

Société	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue %	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts & avances consentis	Cautions & avals fournis	Chiffre d'affaires	Bénéfice net ou perte	Dividendes encaissés
I - FILIALES									
B. R. I. (1)	2 896 531	-	100	10 395 072	16 258 685	-	2 882 450	1 182 291	1 064 950
LUMIN'TOULOUSE	5 000 000	-	51	2 550 000	5 100 000	-	958 431	84 217	-
II - FILIALES									
<1%	-	-	-	36 179	-	-	-	-	-

Note : (1) Société Civile Immobilière créée par des investisseurs institutionnels dans les années 1970 pour la réalisation d'un programme de 21 000 m² de bureaux sur des terrains privés dont elle est propriétaire et jouxtant la zone A du MIN. En 1981, la SEMMARIS a acquis 90 % des parts de cette SCI et détient 100 % du capital depuis 2001.

5.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurant au bilan sont inscrites à leur valeur d'acquisition. Elles comprennent

- Des comptes à terme et des dépôts à terme pour 38 M€ dont 12,5 K€ d'intérêts courus ;
- Des obligations pour 2,0 M€ dont 13,3 K€ d'intérêts courus.

5.6. Tableau de variation des capitaux propres

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Capital	14 696 158			14 696 158
Prime d'apport	15 050 703			15 050 703
Réserves	1 617 248	41 521		1 658 769
Report à nouveau	90 054 061	7 279 969		97 334 029
Résultat de l'exercice	19 124 825	23 876 027	19 124 825 ⁽¹⁾	23 876 027
Subventions d'investissement nettes	82 982 135	3 569 134		86 551 268
Provisions réglementées	206 387	22 932		229 319
Amortissements de caducité	330 283 580	16 137 485		346 421 065
Provisions pour renouvellement utilisées	23 389 392			23 389 392
TOTAL GÉNÉRAL	577 404 490	50 927 067	19 124 825	609 206 732

Note: (1) dont 11 803 335 € de dividendes distribués au titre de 2021, 41 521 € affectés à la réserve spéciale d'acquisition d'œuvres d'artistes vivants et 7 279 696 € affectés au report à nouveau.

Le capital est composé de 386 741 actions d'une valeur nominale de 38 €.

5.7. Tableau de variation des provisions

	Valeur au début	Dotations	Reprises de	e l'exercice	Valeur à la fin
	de l'exercice	de l'exercice	Utilisées	Non utilisées	de l'exercice
Provisions pour risques & charges	394 774	65 000		1 765	458 009
Autres provisions	394 774	65 000		1 765	458 009
Provisions pour dépréciation	5 274 698	3 118 491	1 729 787	80 394	6 583 008
Immobilisations incorporelles	1 509 867		1 509 867		
Immobilisations corporelles du domaine concédé	2 518 093	1 098 544	117 315		3 499 323
Titres de participation					
Clients	1 246 738	2 019 947	102 605	80 394	3 083 686
Valeurs mobilières de placement	0				0
TOTAL GÉNÉRAL	5 669 472	3 183 491	1 729 787	82 159	7 041 017

Provisions pour risques et charges

Une provision a été constituée en lien avec un litige (65 K€).

Provisions pour dépréciation

Plusieurs dotations pour dépréciation des immobilisations corporelles ont été constituées au titre de l'exercice dont 0,7 M€ au titre de la restructuration du secteur des Produits Laitiers, 0,3 M€ au titre de la rénovation du sprinklage dans le secteur des Fruits & Légumes, 0,2 M€ pour l'entrepôt 14.

Des provisions exceptionnelles ont été reprises concernant le site internet Marketplace (1,5 M€) et 0,2 M€ au titre du bâtiment C6A et A4. Les comptes clients ont fait l'objet d'une reprise de provision pour dépréciation à hauteur de 0,2 M€. Les dotations de l'exercice s'élèvent à 2 M€.

5.8. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1,0 M€ HT. Elles correspondent, par nature, à l'élément suivant :

- Services extérieurs : 1,0 M€ HT.

Les produits constatés d'avance en fin d'exercice s'élèvent à 41,4 M€ HT. Ils correspondent, par nature, aux éléments indiqués ci-dessous, et concernent des prestations facturées mais non encore fournies à la date de clôture des comptes. Ce poste comprend également les Droits de Première Accession étalés sur la durée de la concession (cf. note 3.9) :

- Redevance d'occupation et charges : 3,5 M€ HT ; (net des remises pour paiement par prélèvement automatique)
- Indemnités sur sinistres reçues : 0,2 M€ HT ;

- Droits de Première Accession : 33,4 M€ HT.

- Produits à l'international : 2 M€ HT ;
- Produits des péages : 2,3 M€ HT ;

a) Créances

5.9. Créances et dettes

	Montants bruts	Degré d'exigibilité			
Nature	Montants bruts	Moins d'un an	Plus d'un an		
Créances de l'actif immobilisé	16 490 519	854 468	15 636 051		
Créances rattachées à des participations	16 258 685	854 468	15 404 217		
Autres	231 834		231 834		
Créances de l'actif circulant ⁽¹⁾	40 459 088	39 021 904	1 437 185		
Comptes clients et comptes rattachés	27 553 649	26 582 823	970 826		
Autres	11 814 091	11 814 091			
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	1 091 349	624 990	466 359		

59 949 607

39 876 372

TOTAL

- Entreprises liées : 2 192 168 € (Bureaux Rungis International) ;

- Effets à recevoir : 1 273 373 €

(2) Dont assurances dommages-ouvrages : 356 635 €

Les produits à recevoir en fin d'exercice se présentent comme suit :

- Clients produits non encore facturés : 1,4 M€ TTC.

b) Dettes

I		Degré d'exigibilité			
Nature	Montants bruts	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de 5 ans	
EMPRUNTS & DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	108 528 923	97 380 627	11 148 296		
Emprunt 2017 Crédit du Nord	1 086 207	723 232	362 974		
Emprunt 2017 Crédit Agricole IDF	1 203 391	721 061	482 331		
Emprunt 2017 Société Générale	2 602 836	1 560 605	1 042 231		
Emprunt 2017 Banque Populaire RDP	3 366 701	1 679 145	1 687 556		
Emprunt 2018 Crédit du Nord	269 788	269 788			
BPI	10 000 000	2 426 796	7 573 204		
Crédit syndiqué	90 000 000	90 000 000			
Soldes créditeurs de banques					
AUTRES DETTES FINANCIÈRES	29 916 479	4 553 849		25 362 630	
Cautionnements reçus	25 362 630			25 362 630	
Agence de l'eau					
Intérêts courus	370 805	370 805			
Divers	4 183 044	4 183 044			
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	18 330 285	18 330 285			
Dettes fiscales & sociales	13 086 051	13 086 051			
Dettes sur immobilisations	33 965 030	33 965 030			
Autres dettes	3 935 200	3 935 200			
Produits constatés d'avance	41 402 077	7 732 350	5 608 119	28 061 609	
TOTAL	249 164 046	178 983 392	16 756 415	53 424 239	

Les emprunts à taux fixes s'élèvent à 18,5 M€ dont 10 M€ d'un emprunt contracté en 2022 auprès de la BPI. Le taux moyen d'intérêt sur les emprunts à taux fixe est de 1,27 % l'an. 30 M€ ont été tirés sur la deuxième ligne non confirmée du crédit syndiqué en complément de la première ligne confirmée de 60 M€. Le crédit syndiqué au 31 décembre 2022 est utilisé pour un total de 90 M€.

Les dépôts et cautionnements versés par les clients figurent dans les dettes à plus de 5 ans pour un montant de 25,4 M€.

Les charges à payer, 26,9 M€ TTC en fin d'exercice, se présentent comme suit

- Fournisseurs factures non parvenues : 23,0 M€; dont fournisseurs d'immobilisations : 16,3 M€
- Personnel dettes pour congés payés & divers : 4,9 M€ ; dont réserve spéciale de participation : 1,5 M€
- Organismes sociaux : 1,3 M€ ;
- Autres : 0,4 M€.

22 - RAPPORT FINANCIER 2022 RAPPORT FINANCIER 2022 - 23

6. Compléments d'information relatifs au compte de résultat

6.1. Effectifs

La situation de l'effectif en fin d'exercice se présente comme suit :

	Cadres 8	k assimilés	Agents o	de maîtrise	Employés		Fond	ctionnaires détachés		TOTAL
	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.
Situation au 01.01.2022	172	3	55	1	29	0	1	1	257	5
Entrées	17	4	16	3	13	2	0	2	46	11
Embauches	14	4	4	3	13	2	0	2	31	11
Mutations/Promotions	3	0	12	0	0	0	0	0	15	0
Sorties	20	2	6	2	19	2	0	1	45	7
Démissions	4	0	1	0	2	0	0	0	7	0
Mutations/Promotions	0	0	3	0	12	0	0	0	15	0
Licenciements	2	0	1	0	2	0	0	0	5	0
Fin de C.D.D.	0	2	0	2	0	2	0	1	0	7
Rupture conventionnelle	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Autres départs	2	0	0	0	3	0	0	0	5	0
Départs en retraite	10	0	1	0	0	0	0	0	11	0
SITUATION AU 31.12.2022	169	5	65	2	23	0	1	2	258	9

6.2. Rémunération des membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et jetons de présence versés aux membres des organes d'administration et de direction au cours de l'année 2022 s'élève à 328 100 €.

6.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre de la certification des comptes, sont les suivants :

- ERNST & YOUNG AUDIT : 63 941 € HT ;
- -CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES : 46 393 € HT ;
- Au titre des autres services : 51 176 € HT.

6.4. Détails des produits d'exploitation (en K€)

Nature des produits	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation 2022/2021 en %
DROITS D'ACCÈS ET DE STATIONNEMENT	15 330,8	15 044,4	1,9
Produits des péages à la monnaie	6 242,1	6 307,1	- 1,0
Abonnements	8 558,5	8 169,5	4,8
Supports	530,1	567,8	- 6,6
PRODUITS ORDINAIRES	79 152,9	74 850,0	5,7
Redevances d'occupation indexées	16 360,8	15 752,2	3,9
Redevances d'occupation homologuées	61 145,2	57 555,9	6,2
Redevances diverses	409,0	402,7	1,6
Droits de Première Accession étalés	1 237,8	1 139,3	8,6
PRODUITS SUR CHARGES RÉCUPÉRABLES ET VENTES DE FLUIDES	39 189,6	37 202,7	5,3
Charges récupérables	32 825,3	31 065,5	5,7
Fluides	6 364,3	6 137,2	3,7
PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	6 220,9	4 950,0	25,7
Saisies, locations matériel, Point E, travaux & Divers	3 387,3	3 671,4	- 7,7
Honoraires RUNGIS CONSULTANT	2 833,7	1 278,6	121,6
REMISE POUR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE	- 343,4	- 473,1	- 27,4
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	139 550,9	131 574,1	6,1
REPRISES DE PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	184,8	339,0	- 45,5
Dont créances clients	184,8	147,3	25,4
TRANSFERTS DE CHARGES	475,5	888,9	- 46,5
Dont remboursements de sinistres	259,2	778,9	- 66,7
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20,0	0,0	NA
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41,4	38,6	59,0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	140 272,5	132 840,6	5,6

6.5. Détails des biens & services consommés (en k€)

Nature des charges	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation 2022/2021 en %
AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
Travaux pour compte de tiers refacturés	93,7	203,5	- 54,0
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES			
Électricité	3 722,0	3 561,8	4,5
Eau	1 026,9	856,3	19,9
Combustibles	2 168,5	2 253,6	- 3,8
Autres	428,0	398,9	7,3
SOUS-TOTAL ACHATS NON STOCKÉS	7 345,4	7 070,6	3,9
PERSONNEL EXTÉRIEUR			
Intérimaires	122,3	144,0	- 15,1
Gardiennage	635,1	567,7	11,9
Autres	14,9	15,1	-1,7
SOUS-TOTAL PERSONNEL EXTÉRIEUR	772,2	726,9	6,2
LOYERS DE CRÉDIT-BAIL			
AUTRES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS			
Nettoiement & entretien général du Marché	14 706,1	15 532,2	-5,3
Locations	4 223,7	4 230,9	- 0,2
Entretien, réparations, maintenance & travaux	5 805,0	5 843,5	- 0,7
Primes d'assurances	983,4	893,2	10,1
Honoraires	5 223,3	5 269,5	- 0,9
Promotion du Marché	2 205,1	1 769,3	24,6
Charges sur sinistres	369,3	262,3	40,8
Autres	1 378,6	1 369,8	0,6
SOUS-TOTAL AUTRES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS	34 894,6	35 170,6	- 0,8
TOTAL DES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS	43 105,9	43 171,6	- 0,2

6.6. Charges et produits financiers (en k€)

	Exercice 2022	Exercice 2021
CHARGES	1 462,7	960,8
Intérêts sur emprunts	1 002,3	467,9
Autres frais financiers	460,4	492,8
Provision pour dépréciation du portefeuille obligataire		0,0
PRODUITS	1 667,0	1 286,5
Participations (dividende et intérêts Bureaux Rungis International)	1 345,6	1 179,4
Valeurs mobilières	165,0	95,5
Autres produits financiers	156,4	11,7
Reprise de provision pour dépréciation		

6.7. Charges et produits exceptionnels (en K€)

	Exercice 2022	Exercice 2021
CHARGES	2 649,0	3 058,3
Sur opérations de gestion	46,1	68,2
dont indemnités de transfert concessionnaires	23,6	66,3
Sur opérations en capital	1 481,4	981,5
Valeur des éléments d'actifs cédés ou détruits	1 481,4	981,5
Autres	0,0	0,0
Dotations aux amortissements et provisions	1 121,5	2 008,6
dont frais d'acquisition de LUMIN' TOULOUSE	22,9	45,9
dont valeur nette comptable de bâtiments à démolir et autres	1 098,5	1 962,7
PRODUITS	2 729,6	2 730,9
Sur opérations de gestion	1 053,1	613,4
dont autres DPA (cf. note 3.9)	450,2	238,4
dont sanctions aux usagers	601,0	170,6
Sur opérations en capital	9,7	0,7
Produits de cession d'éléments d'actifs	9,7	0,7
Autres	39,6	17,0
dont pénalités fournisseurs	27,1	0,0
dont indemnités clients	0,0	12,3
Reprises de provisions et transferts de charges	1 627,2	2 099,8
dont la reprise de provision concernant la plateforme internet Marketplace	1 627,2	2 099,8

6.8. Impôts sur les sociétés

Après déductions et réintégrations des éléments comptables non fiscalisés, le résultat imposable de l'exercice s'élève à 32,2 M€.

La ventilation des bases et de l'impôt entre la partie imputable au résultat courant et aux éléments exceptionnels se présente comme suit :

	Courant	Exceptionnel	TOTAL
Résultat comptable avant impôts	32 067 068	80 608	32 147 676
Réintégrations	2 324 936	1 512	2 326 448
Déductions	1 624 852		1 624 852
Résultat imposable	32 767 151	82 120	32 849 271
Impôts	8 250 971	20 678	8 271 649

L'étalement comptable des Droits de Première Accession fiscalisés lors de leur facturation jusqu'en 2002 (cf. note 3.9 ci-dessus) se traduit par un impôt payé d'avance, non comptabilisé. Au taux actuel d'imposition, ce crédit qui sera récupéré au fur et à mesure des réintégrations comptables au chiffre d'affaires des exercices à venir, s'élève à 1 M€.

6.9. Engagements hors bilan

En K€	2022	2021
a) Engagements reçus		
Cautions bancaires des concessionnaires	3 358	3 356
Cautionnements bancaires des fournisseurs	33 033	29 657
Ligne de crédit renouvelable restante à tirer	30 000	60 000
Séquestre concernant les travaux de sprinklage sur le bâtiment au 2 rue des Oliviers - Orly - zone Senia	600	
Séquestre concernant les travaux d'assainissement sur le bâtiment au 2 rue des Oliviers - Orly - zone Senia	300	
b) Engagements donnés		
Participation au G.I.E. des M.I.N.	p.m.	p.m.
Toulouse Métropole (garantie solidaire pour le compte de la filiale LUMIN' TOULOUSE)	2 500	5 000
Rungis Académie (garantie solidaire pour le compte de l'Association de Gestion de la Rungis Académie : AGRA)	5 000	
Achat d'un bâtiment - 2 Rue des Oliviers - Orly - zone Senia	23 100	
Commandes en cours aux fournisseurs sur immobilisations	30 937	32 963
Participation aux travaux de mise aux normes de l'UIOM		78
En K USD		
Garantie sur avance client versée (bénéficiaire : Agency for implementation of the projects in the field of Agroindustry and food security UZAIFSA- Ouzbekistan)	884	

Aucun engagement, notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées, n'a été contracté au profit des dirigeants ou des organes d'administration.

Les engagements en matière d'IFC à verser aux salariés partant à la retraite font l'objet d'un contrat spécifique avec un organisme extérieur de gestion collective.

Au 31 décembre 2022

- Le passif social est estimé à 1,5 M€ ;
- Le montant du fonds collectif est estimé à 1,6 M€ ;
- La couverture de la totalité du passif social, charges sociales et frais de gestion compris, n'a pas généré de charge au titre de l'exercice.

Cette charge résulte des hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation de 3 %, contre 0,75 % en 2021 ;
- Augmentation annuelle des salaires de 2,5 % ;
- Age de départ à la retraite à 65 ans.

7. Événements survenus depuis le début de l'exercice 2023

Aucun événement nouveau susceptible d'affecter de façon significative les comptes de la société n'est intervenu depuis le 1er janvier 2023.

Comptes consolidés Au 31 décembre 2022

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

Actif en K€	31/12/2022	31/12/2021
ÉCART D'ACQUISITION		
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ		
Immobilisations incorporelles propres	2 334	2 117
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	76	108
Immobilisations corporelles propres	22 853	21 130
Immobilisations corporelles du domaine concédé	791 779	740 424
Immobilisations financières	2 343	2 529
Participations par mise en équivalence		
ACTIF IMMOBILISÉ	819 384	766 309
Stocks et en-cours		
Créances clients et comptes rattachés	24 965	24 622
Actifs d'impôts différés	1 579	1 542
Autres créances	9 910	12 921
Valeurs mobilières de placement	40 049	11 031
Disponibilités	26 871	32 034
ACTIF CIRCULANT	103 374	82 151
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 341	1 310
TOTAL ACTIF	924 100	849 770

Passif en K€	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	14 696	14 696
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 051	15 051
Écart de réévaluation		
Réserves	94 101	86 435
Résultat Groupe	24 561	19 470
SITUATION NETTE - PART DU GROUPE	148 409	135 652
Droits des concédants	484 297	465 030
Provisions réglementées	229	206
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	632 935	600 888
INTÉRÊTS MINORITAIRES	3 991	3 607
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 920	3 365
Emprunts et dettes financières	164 711	126 872
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 748	18 414
Dettes fiscales et sociales	14 020	15 560
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 816	33 051
Autres dettes	8 039	7 557
DETTES	242 335	201 454
COMPTES DE RÉGULARISATION	41 919	40 456
TOTAL PASSIF	924 100	849 770

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Production vendue	149 949	140 184
CHIFFRE D'AFFAIRES	149 949	140 184
Reprises sur provisions	893	1 025
Autres produits et transferts de charges	650	512
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 543	1 537
Achats et variations de stocks	6	
Autres achats et charges externes	44 333	43 830
Impôts et taxes	2 132	2 134
Charges de personnel	31 614	29 566
Dotations aux amortissements des immobilisations	17 971	17 986
Dotations aux provisions pour risques et charges	19 407	15 828
Dotations aux provisions sur actif circulant		699
Autres charges	1 253	2 832
CHARGES D'EXPLOITATION	116 716	112 875
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 776	28 845
Produits financiers	470	125
Charges financières	1 917	1 179
RÉSULTAT FINANCIER	- 1 447	- 1 054
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	33 329	27 792
Produits exceptionnels	2 730	2 742
Charges exceptionnelles	2 649	3 058
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	81	-316
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	8 465	7 593
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	24 945	19 882
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
RÉSULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	24 945	19 882
RÉSULTAT GROUPE	24 561	19 470
RÉSULTAT HORS GROUPE	384	412

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

EXERCICE 2022

En K€	31/12/2022	31/12/2021
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	24 945	19 882
Amortissements et provisions	33 967	33 510
Variation des impôts différés	- 37	0
Plus-values de cession, nettes d'impôt	1 472	980
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	60 346	54 372
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	6 440	12 303
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	66 786	66 675
Acquisition d'immobilisations	- 72 082	- 94 354
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	603	745
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement		1 537
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	- 71 479	- 92 072
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 11 803	- 10 001
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Émissions d'emprunts	49 007	66 668
Remboursements d'emprunts	- 7 594	- 37 527
Autres variations	- 1 062	4 871
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	28 547	24 011
VARIATIONS DE TRÉSORERIE	23 855	-1 386
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	43 065	44 451
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	66 920	43 065

Annexe comptes consolidés du Groupe SEMMARIS Exercice 2022

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

4		
u		
١	_	

1. Présentation du Groupe SEMMARIS 1.1. Événements marquants 1.2. Organigramme au 31 décembre 2022	35 35 35
1.3. Activités du Groupe	35
2. Périmètre de consolidation 2.1. Méthodes de consolidation 2.2. Exclusion du périmètre	35 36 36
3. Principes et méthodes comptables 3.1. Référentiel comptable 3.2. Retraitements de consolidation 3.3. Méthodes comptables	36 36 36
4. Notes sur le compte de résultat consolidé 4.1. Résultat d'exploitation 4.2. Chiffre d'affaires 4.3. Autres produits d'exploitation 4.4. Autres achats et charges externes 4.5. Impôts, taxes et versements assimilés 4.6. Charges de personnel 4.7. Autres charges d'exploitation 4.8. Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation 4.9. Reprises d'amortissements et provisions d'exploitation 4.10. Charges et produits financiers 4.11. Charges et produits exceptionnels 4.12. Impôt sur les résultats	38 38 38 39 39 39 39 40 40 40
 5. Notes sur le bilan consolidé 5.1. Écart d'acquisition 5.2. Immobilisations incorporelles propres 5.3. Immobilisations incorporelles du domaine concédé 5.4. Immobilisations corporelles propres 5.5. Immobilisations corporelles du domaine concédé 5.6. Immobilisations financières 5.7. Créances 5.8. Disponibilités, valeurs mobilières de placement et trésorerie active 5.9. Capitaux propres, part du Groupe 5.10. Intérêts minoritaires 5.11. Provisions pour risques et charges 5.12. Dettes 5.13. Taux d'intérêt et couvertures de taux 5.14. Comptes de régularisation passif 	42 42 43 43 44 44 45 45 45 46 46
6. Engagements hors bilan	47
7. Honoraires des commissaires aux comptes	47
8. Effectifs du Groupe au 31 décembre 2022	47
9. Événements survenus depuis le début de l'exercice 2023	47

1. Présentation du Groupe SEMMARIS

1.1. Événements marquants

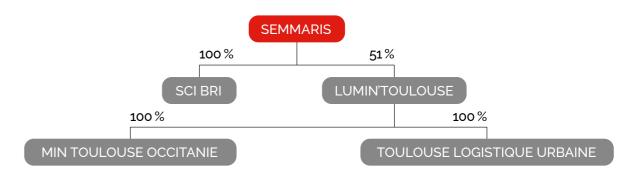
La SEMMARIS a connu une très belle performance en 2022 de ses résultats, ceci en dépit des fortes tensions inflationnistes liées notamment à la hausse significative des prix de l'énergie conséquence de la guerre en Ukraine. MIN TOUTLOUSE OCCITANIE (MIN TO) et TOULOUSE LOGISTIQUE (TLU) ont connu une dynamique soutenue.

En ce qui concerne les investissements, l'année 2022 a été marquée côté Rungis par les livraisons des bâtiments I7 et AB5, de la poursuite de sprinklage du bâtiment dans le secteur des Fruits & Légumes, le démarrage de la construction du bâtiment DOG-DOM. Le plan de rénovation du réseau de chauffage est désormais quasiment finalisé.

Les travaux concernant la première acquisition sur la zone Senia (rue de Travy) ont été réalisés en 2022 et vont s'achever début 2023. MIN TO a poursuivi son programme de rénovation de deux bâtiments (10 et 11) destinés à la structuration de filières locales de légumes, de fruits et de pêche de proximité.

La SEMMARIS a tiré 30 M€ supplémentaires sur ses lignes de crédit, soit 90 M€ tirés au total au 31 décembre 2022. Elle a souscrit un prêt de 10 M€ auprès de la BPI. LUMIN'TOULOUSE a souscrit un prêt de 2,5 M€, destiné au financement des investissements de MIN TO.

1.2. Organigramme au 31 décembre 2022



1.3. Activités du Groupe

Le Groupe SEMMARIS (le Groupe) dispose de filiales et détient des participations au sein des secteurs d'activités

- RUNGIS (SEMMARIS et BRI);
- TOULOUSE (LUMIN'TOULOUSE, MIN TOULOUSE OCCITANIE et TOULOUSE LOGISTIQUE URBAINE).

2. Périmètre de consolidation

Sociétés consolidées	Forme juridique	% intérêts	% contrôle	Méthode
SEMMARIS	SA	Société co	nsolidante	IG
BUREAUX RUNGIS INTERNATIONAL	SCI	100	100	IG
LUMIN'TOULOUSE	SAS	51	51	IG
MIN TOULOUSE OCCITANIE (MIN TO)	SAS	51	51	IG
TOULOUSE LOGISTIQUE URBAINE (TLU)	SAS	51	51	IG

IG : Intégration globale

2.1. Méthodes de consolidation

Intégration globale

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées par intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat revenant aux tiers dans le résultat du Groupe est déduite du résultat du Groupe pour obtenir le résultat net consolidé. La part des tiers dans les capitaux propres des filiales est présentée distinctement au passif du bilan, en dehors des capitaux propres revenant au Groupe, sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Dans le cas d'intérêts minoritaires négatifs, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires, sont déduits des intérêts majoritaires. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée devait réaliser des bénéfices, les intérêts majoritaires seraient alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

Les entités ad hoc dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Afin de déterminer l'existence de ce contrôle, il est nécessaire d'apprécier l'économie d'ensemble de l'opération à laquelle l'entité ad hoc participe et d'analyser les caractéristiques de la relation entre cette dernière et l'entité consolidante.

Les critères suivants ont été pris en considération :

- Pouvoir de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion, sur l'entité ad hoc ou sur les actifs qui la composent, même si ces pouvoirs ne sont pas effectivement exercés. Elle peut, par exemple, dissoudre l'entité, changer les statuts ou, au contraire, s'opposer formellement à leur modification;
- Capacité de bénéficier des résultats de l'entité, par exemple sous forme de flux de trésorerie ou de droits (droits à une quotepart d'actif net, droit de disposer d'un ou plusieurs actifs, droits à la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation);
- Exposition à la majorité des risques relatifs à l'entité.

En application de ces principes, le Groupe a considéré qu'il détenait le contrôle exclusif des entités suivantes : BRI, LUMIN'TOULOUSE, MIN TO et TLU et il les a consolidées par intégration globale.

Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint de fait ou de droit sont consolidées par intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint s'entend par le partage du contrôle entre un nombre limité d'actionnaires dans le cadre d'un accord contractuel, prévoyant l'exercice du contrôle commun sur l'activité économique de la société et indiquant sa réalisation à travers les décisions à prendre conjointement.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable s'entend par le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

2.2. Exclusion du périmètre

Les entités non retenues dans le périmètre sont celles dont le Groupe n'assure pas la direction et dont elle ne retire pas d'avantage.

Il n'existe pas de transaction non conclue à des conditions normales de marché avec ces entités, ni au sein du groupe consolidé.

Principes et méthodes comptables

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe SEMMARIS sont établis selon la réglementation comptable française, et plus particulièrement en conformité avec le Règlement ANC 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

3.2. Retraitements de consolidation

Retraitements d'homogénéisation

Les comptes individuels des entités intégrées dans le périmètre font l'objet de retraitements d'homogénéité afin de respecter les mêmes règles et méthodes comptables au sein du

Éliminations

Les charges et les produits reflétant des transactions intra-groupe, ainsi que les créances et dettes intra-groupe, sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values, etc.).

Date de clôture

Toutes les entités appartenant au périmètre clôturent leurs exercices sociaux au décembre

3.3. Méthodes comptables

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition proviennent de la différence entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs et des passifs des entités acquises.

Ils sont amortis linéairement selon un plan permettant de refléter au mieux les hypothèses et objectifs retenus lors de l'acquisition.

En outre, une fois par an, les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière et de tests de dépréciation. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est enregistrée dans le résultat consolidé de la période.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée, soit 5 ans pour les logiciels informatiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont réparties en deux rubriques :

- **Immobilisations propres**, constituées d'actifs immobiliers situés en dehors du périmètre de la concession et de matériels et mobiliers dissociables de la concession;
- Immobilisations du domaine concédé qui devront être remises gratuitement et en bon état d'usage à l'autorité concédante à la fin du contrat de concession, à l'exception de TLU qui bénéficie d'un régime de biens de reprise.

a) Amortissement de caducité

Les immobilisations du domaine concédé font l'objet d'un amortissement de caducité classé au passif en « autres fonds propres ». Cet amortissement a pour objet de ramener la valeur nette comptable des biens de retour à une valeur nulle à l'issue de la concession.

Il est calculé

- Linéairement de la date d'investissement des capitaux jusqu'à celle de la fin de la concession.
- La base d'amortissement correspond à la valeur brute des immobilisations diminuée des subventions d'investissement et des provisions pour renouvellement utilisées conformément à leur objet et maintenues au passif du bilan.

Amortissement technique

Depuis le 1er janvier 2003, le Groupe applique l'approche par composants (règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002). Les amortissements sont déterminés en dissociant chaque actif par composants ayant leur propre durée d'utilisation et rythme de renouvellement.

Les immobilisations concédées renouvelables et les immobilisations propres à la société sont amorties sur leur durée d'utilisation, à savoir :

- Agencements et installations : de 10 à 40 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : de 5 à 10 ans ;
- Matériel informatique : 5 ans ;
- Véhicules : 5 ans.

Les structures de bâtiments, les voiries et réseaux divers, dont la durée d'utilisation est supérieure à la durée de la concession, ne font pas l'objet d'amortissements techniques.

c) Dépréciation des immobilisations

L'environnement technique, économique et juridique auquel l'actif immobilisé du Groupe est dévolu n'a pas enregistré de changement important.

L'approche globale de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, déduction faite des amortissements de caducité déjà pratiqués et inscrits au passif du bilan en Droits du Concédant, ne révèle pas de perte de valeur significative. À ce titre, la concession dans son ensemble est retenue comme unité génératrice de trésorerie.

d) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues pour assurer le financement des immobilisations sont inscrites au passif du bilan dans les capitaux propres. Elles y sont maintenues et ne font pas l'objet de reprise puisque venant en déduction de la valeur des immobilisations du domaine concédé pour le calcul des amortissements de caducité (cf. note 3.3.a).

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées par les titres de participation non consolidés, des titres immobilisés, des prêts et d'autres immobilisations financières.

Les immobilisations financières figurent à leur coût d'acquisition. Au cas particulier des filiales et des participations de la SEMMARIS, ce coût correspond généralement au capital versé lors de la création des sociétés et lors d'augmentation de capital ultérieure.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une participation, établie sur la quote-part de situation nette de la participation, devient inférieure à son coût d'entrée.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, sur la base d'un examen individuel, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. Elles font l'objet de dépréciation si leur valeur liquidative à la clôture est inférieure à leur valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placement sont notamment constituées par des parts de Sicav ou de fonds commun de placement, des obligations, des certificats de dépôt et des bons à moyen terme. Ces placements sont inscrits à l'actif pour leur valeur en capital (valeur « pied de coupon » pour les obligations, valeur nominale pour les autres titres) à la date d'acquisition. Les intérêts courus à la date d'achat sont portés dans un compte d'intérêts courus.

La date de clôture des opérations financières est le dernier jour ouvré de l'année.

Autres fonds propres

En application des dispositions du Plan Comptable Général relatives aux opérations faites dans le cadre des concessions de services publics, la valeur des droits du concédant exigibles en nature au titre des biens en concession inscrits à l'actif est portée au passif du bilan.

Cette rubrique regroupe les subventions d'investissement reçues (cf. note 3.3.d), les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour renouvellement antérieurement constituées et utilisées conformément à leur objet.

Provisions pour risques et charges

Une provision est dotée si une société a une obligation à l'égard de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la clôture des comptes. Ces provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes.

Le poste « provisions » du compte de résultat regroupe les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour risques et charges.

Pour les engagements en matière d'IFC, le Groupe comptabilise des provisions à son bilan destinées à rattacher leur coût aux périodes au cours desquelles les salariés ont acquis des droits aux régimes en cause. L'évaluation de ces provisions au 31 décembre 2022 a été effectuée selon la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par la recommandation du 1er avril 2003 du Conseil National de la Comptabilité.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens et de services pour lesquels la livraison ou la prestation interviendra après la date de clôture.

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations ou les fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

Les Droits de Première Accession correspondant à une entrée dans un bâtiment nouvellement créé ou restructuré sont étalés sur la durée de la concession.

Les autres Droits de Première Accession concernant des réaffectations de locaux libérés dans le cadre de résiliations, sont considérés comme des produits de l'exercice de facturation et inscrits en produits exceptionnels sur opération de gestion.

Les rachats de droits constituent une charge exceptionnelle de l'exercice au cours duquel l'engagement du rachat est conclu.

Instruments dérivés

La SEMMARIS utilise des instruments dérivés de taux d'intérêt (swaps) pour couvrir ses risques financiers. Ces instruments étant adossés de manière précise à des positions existantes ou très probables, ils sont comptabilisés en tant que couverture. Les flux financiers qu'ils engendrent sont enregistrés en résultat de manière à neutraliser la fraction en risque des charges et des produits issus des positions couvertes.

36 - RAPPORT FINANCIER 2022

Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels correspondent aux éléments inhabituels ou non récurrents, par opposition aux éléments imputables aux activités ordinaires. Les activités ordinaires recouvrent toutes les activités dans lesquelles le Groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les éléments extraordinaires sont les produits ou les charges résultant d'évènements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente, ni régulière. En pratique, tous les éléments de charges et de produits inclus dans la détermination du résultat d'une période résultent des activités ordinaires du Groupe.

Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés pour les différences qui existent entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. En ce qui concerne les actifs d'impôts différés, en particulier ceux relatifs à des déficits reportables, ils sont comptabilisés lorsque leur récupération apparaît probable.

Les impôts différés sont évalués sur la base des taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Néant.

4. Notes sur le compte de résultat consolidé

4.1. Résultat d'exploitation

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
Chiffre d'affaires	149 949	140 184	7,0
Autres produits et transfert de charges	650	512	27,0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	150 599	140 695	7,0
Autres achats et charges externes	44 339	43 830	1,2
Impôts, taxes et versements assimilés	2 132	2 134	- 0,1
Charges de personnel	31 614	29 566	6,9
Autres charges	1 253	2 832	- 55,8
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	79 338	78 361	1,2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION HORS DAP/RAP	71 261	62 334	14,3
Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	37 378	34 514	8,3
Reprises d'amortissements et provisions d'exploitation	893	1 025	- 12,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 776	28 845	20,6
DONT RUNGIS	33 080	27 282	21,3
DONT TOULOUSE	1 697	1 563	8,5

Le résultat d'exploitation s'établit à 34,8 M€, en hausse de 20,6 % par rapport à 2021 (28,8 M€).

Le résultat d'exploitation hors dotations/reprises aux amortissements et aux provisions (71,3 M€) augmente quant à lui de 14,3 %.

4.2. Chiffre d'affaires

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
RUNGIS	139 312	131 310	6,1
TOULOUSE	10 706	8 874	20,6
TOTAL	150 018	140 184	7,0

4.3. Autres produits d'exploitation

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
Transferts de charges	581	462	25,8
Autres produits	69	50	38,1
TOTAL	650	512	27,0
DONT RUNGIS	537	378	42,2
DONT TOULOUSE	113	134	- 16,0

4.4. Autres achats et charges externes

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
RUNGIS	40 232	40 410	- 0,4
TOULOUSE	4 107	3 420	20,1
TOTAL	44 339	43 830	1,2

4.5. Impôts, taxes et versements assimilés

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
RUNGIS	2 102	1 916	9,7
TOULOUSE	30	218	- 86,1
TOTAL	2 132	2 134	- 0,1

4.6. Charges de personnel

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
Rémunérations brutes	20 192	18 970	6,4
Charges sociales patronales	11 421	10 596	7,8
TOTAL	31 614	29 566	6,9
DONT RUNGIS	29 467	27 461	7,3
DONT TOULOUSE	2 147	2 105	2,0

4.7. Autres charges d'exploitation

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
RUNGIS	279	2 201	- 87,3
TOULOUSE	973	631	54,2
TOTAL	1 253	2 832	- 55,8

4.8. Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
Dotations aux amortissements des immobilisations	17 971	17 986	- 0,1
Dotations aux provisions sur actif circulant	2 272	699	224,9
Dotations aux provisions de caducité	16 947	15 263	11,6
Dotations aux provisions pour risques et charges	188	566	- 66,8
TOTAL	37 378	34 514	8,3
DONT RUNGIS	35 230	33 382	5,5
DONT TOULOUSE	2 149	1 132	89,8

4.9. Reprises d'amortissements et provisions d'exploitation

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
RUNGIS	602	964	- 37,6
TOULOUSE	291	62	371,5
TOTAL	893	1 025	- 12,9

4.10. Charges et produits financiers

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
Produits financiers de participations non consolidées	677	336	101,5
Autres intérêts et produits assimilés	- 503	- 318	58,2
Différences positives de change	156	12	1 241,7
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	140	96	46,4
Reprise sur provisions, transfert de charges			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	470	125	276,3
Intérêts et charges assimilés	1 916	1 178	62,7
Différences négatives de change		1	- 100,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			7,3
Autres charges financières			- 100,0
Dotations financières aux provisions			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 917	1 179	62,6
RÉSULTAT FINANCIER	- 1 447	- 1 054	37,3
DONT RUNGIS	- 1 106	- 852	29,8
DONT TOULOUSE	- 341	- 202	68,8

Les charges financières correspondent essentiellement aux intérêts sur emprunts et au coût de la couverture de taux de la première ligne de crédit renouvelable de la SEMMARIS. Toulouse a tiré tous ses financements externes.

4.11. Charges et produits exceptionnels

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
Opérations de gestion	1 053	625	68,5
Opérations en capital	49	17	189,6
Reprises provisions et transferts de charges	1 627	2 100	- 22,5
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 730	2 742	- 0,4
Opérations de gestion	46	68	- 32,3
Opérations en capital	1 481	982	50,9
Dotations amortissements/provisions	1 121	2 009	- 44,2
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 649	3 058	- 13,4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	81	- 316	- 125,5
DONT RUNGIS	81	- 327	- 124,6
DONT TOULOUSE	0	11	- 100,3

Au 31 décembre 2022, le résultat exceptionnel est positif de 81 K€ et s'explique essentiellement par Rungis avec en particulier une dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelle de 0,7 M€ au titre de la restructuration du secteur des Produits Laitiers et une autre de 0,3 M€ au titre de la rénovation du Sprinklage du secteur Fruits & Légumes. La sortie de l'immobilisation incorporelle liée au site Internet Marketplace pour 1,5 M€ est compensée par la reprise d'une provision antérieure de 1,5 M€. Les produits de gestion exceptionnelles se composent de 0,6 M€ d'amendes appliquées pour non-respect du règlement intérieur du MIN et de 0,4 M€ de Droits de Premières Accession.

4.12. Impôt sur les résultats

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
Impôts exigibles	8 502	7 593	12,0
Impôts différés	- 37	0	- 12 882,9
TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	8 465	7 593	11,5

Le rapprochement entre l'IS théorique et l'IS comptabilisé dans le compte de résultat (preuve d'impôt) est présenté ci-dessous :

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	33 410	27 475	21,6
Impôts théoriques	8 383	7 323	14,5
Impôt différé changement de taux au résultat	2	102	- 98,1
Éléments non fiscalisés			
Minorations d'impôts	-83	- 211	- 60,5
Déficits non reconnus			
Amortissement des écarts d'acquisition			
Différence de taux d'imposition			
Crédits d'impôt utilisés	- 223	-36	519,4
Autres différences permanentes	387	415	- 6,7
CHARGE D'IMPÔT	8 465	7 593	11,5

Le montant des impôts différés actifs et passifs se répartissent ainsi :

En K€	2022	2021	Variation 2022/2021 en %
IDA	1 579	1 542	2,4
TOTAL IDA	1 579	1 542	2,4
IDP	0	0	
TOTAL IDP	0	0	

5. Notes sur le bilan consolidé

A - ACTIF

5.1. Écart d'acquisition

Écarts d'acquisition positifs en k€	Ouverture	Amortissement / Dépréciation	Variations de périmètre	Clôture
Valeur brute	6 206			6 206
Amortissement/Dépréciation	6 206			6 206
NET	0			0

Ce poste présente un solde nul au 31 décembre 2022 et se décompose de la manière suivante :

Détail des écarts d'acquisition positifs en K€	Valeur brute	Amortissement / Dépréciation	Net
BRI	6 206	6 206	0
TOTAL	6 206	6 206	0,0

La durée d'amortissement des écarts d'acquisition est de 25 ans pour BRI.

Les écarts d'acquisition de BRI qui remontent à 1981 sont complètement amortis.

5.2. Immobilisations incorporelles propres

Valeurs nettes en K€	31/12/2022	31/12/2021
Concessions, brevets, droits similaires	2 380	1 410
Immobilisations incorporelles en cours	- 45	707
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PROPRES	2 334	2 117

La variation des immobilisations incorporelles propres est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissement / Provisions	Valeur nette
31/12/2021	8 337	6 220	2 117
Acquisitions	932	1	931
Apports			0
Diminutions	- 4 141		- 4 141
Dotations aux amortissements/provisions		844	- 844
Reprises d'amortissements/provisions		- 4 272	4 272
Autres mouvements			0
31/12/2022	5 128	2 793	2 334

5.3. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Valeurs nettes en K€	31/12/2022	31/12/2021
Concessions, brevets, droits similaires	76	108
Immobilisations incorporelles en cours		
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ	76	108

La variation des immobilisations incorporelles du domaine concédé est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissements/Provisions	Valeur nette
31/12/2021	155	47	108
Acquisitions			
Apports			
Diminutions			
Dotations aux amortissements/provisions		33	- 33
Reprises d'amortissements/provisions			
Autres mouvements			
31/12/2022	156	80	76

5.4. Immobilisations corporelles propres

Valeurs nettes en K€	31/12/2022	31/12/2021
Terrains	3 561	3 561
Constructions	4 628	4 858
Installations techniques, matériel et outillages	10 782	12 261
Autres immobilisations corporelles	804	379
Immobilisations en cours	3 077	71
Avances et acomptes		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES	22 853	21 130

La variation des immobilisations corporelles est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissements/Provisions	Valeur nette
31/12/2021	38 724	17 794	21 130
Acquisitions	3 007	973	2 034
Apports			
Diminutions	- 224	- 116	- 109
Dotations aux amortissements		428	- 428
Reprises d'amortissements/provisions		- 204	204
Autres mouvements	83	- 138	- 22
31/12/2022	41 590	18 737	22 853

5.5. Immobilisations corporelles du domaine concédé

Valeurs nettes en K€	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations non renouvelables	524 497	475 844
Terrains	6 850	7 258
Constructions	451 965	385 953
Agencements, installations & divers	65 682	65 566
Aménagement des terrains		17 068
Immobilisations renouvelables	195 311	179 176
Mobilier, matériel de bureau et informatique		37
Constructions	26 033	23 136
Agencements, installations & divers	169 290	66 186
Matériel industriel	- 13	89 817
Immobilisations en cours	67 027	81 024
Avances et acomptes	4 943	4 380
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ	791 779	740 424

La variation des immobilisations corporelles du domaine concédé est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissements/Provisions	Valeur nette
31/12/2021	923 712	183 288	740 424
Acquisitions	148 354	857	147 497
Apports	0	0	0
Diminutions	- 79 561	- 15	- 79 546
Dotations aux amortissements/provisions	0	16 066	- 16 066
Reprises d'amortissements/provisions	0	- 179	179
Autres mouvements	480	1 189	- 709
31/12/2022	992 985	201 206	791 779

Les acquisitions concernent majoritairement Rungis, soit 61,8 M€ dans le cadre de la mise en œuvre du plan Rungis 2025. Les investissements de MIN TO ont quant à eux totalisé 4,6 M€ et ceux de TLU 3,1 M€.

5.6. Immobilisations financières

Valeurs nettes en K€	31/12/2022	31/12/2021
Titres de participation non consolidés	245	245
Créances rattachées à des participations	0	0
Autres titres immobilisés	20	20
Prêts	1	
Autres immobilisations financières	2 076	2 264
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 343	2 529

Les titres de participation non consolidés incluent 229 K€ de frais juridiques liés à la création de l'ensemble LUMIN'TOULOUSE. Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Les autres immobilisations financières concernent principalement les fonds collectifs de gestion des indemnités de fin de carrière.

5.7. Créances

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Valeurs nettes en K€	31/12/2022	31/12/2021
Valeur brute	28 426	26 071
Dépréciation	3 461	1 450
VALEURS NETTES	24 965	24 622

dont 24,0 M€ concernent Rungis et 0,9 M€ Toulouse.

Au 31/12/2022 en K€		Degré d'exigibilité		
	Montants nets	Moins d'un an	Plus d'un an	
Comptes clients et comptes rattachés	24 965	23 995	971	
Autres créances	9 910	9 910		
Charges constatées d'avance	1 341	875	466	
VALEURS NETTES	36 217	34 780	1 437	

5.8. Disponibilités, valeurs mobilières de placement et trésorerie active

Le tableau suivant présente les disponibilités et les valeurs mobilières de placement :

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	40 049	11 031
Disponibilités	26 871	32 034
TOTAL TRÉSORERIE ACTIVE	66 920	43 065

B - PASSIF

5.9. Capitaux propres, part du Groupe

En K€	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Capital	14 696			14 696
Prime d'apport	15 051			15 051
Réserves	86 435	7 667		94 101
Résultat Groupe	19 470	24 561	19 470	24 561
SITUATION NETTE - PART DU GROUPE	135 652	32 228	19 470	148 409
Subventions d'investissements nettes	82 982	3 573		86 555
Amortissements de caducité	349 418	16 923		366 341
Autres droits du concédant	9 240		1 229	8 011
Provisions pour renouvellement utilisées	23 389			23 389
DROITS DES CONCÉDANTS	465 030	20 496	1 229	484 297
Provisions réglementées	206	23		229
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	600 888	52 747	20 699	632 935

Le capital est composé de 386 741 actions d'une valeur nominale de 38 €.

La SEMMARIS a distribué 11,8 M€ de dividendes sur l'exercice 2022.

Les droits du concédant constatés suite à l'apport par Toulouse Métropole des immobilisations dans le cadre de la DSP ont été ventilés en amortissement de caducité pour les immobilisations non renouvelables et en autres droits du concédant pour les immobilisations renouvelables.

5.10. Intérêts minoritaires

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Début de l'exercice	3 607	3 195
Part des minoritaires dans les résultats	384	412
Variation de capital		
FIN DE L'EXERCICE	3 991	3 607

Les intérêts minoritaires correspondent à la quote-part des capitaux propres des filiales consolidés qui revient aux ayants droits externes dans les entités de Toulouse.

5.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit

En K€	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Reprises de l'exercice		Valeur en fin
		de l'exercice	Utilisées	Non utilisées	d'exercice
Indemnités de fin de carrière	2 201		458		1 743
Autres provisions	1 164	81	68		1 177
TOTAL	3 365	81	526	0	2 920

La provision pour indemnités de fin de carrière concerne principalement la SEMMARIS et dans une moindre mesure MIN TO.

Les autres provisions sont relatives à des litiges, aux engagements au titre des médailles du travail et à la redevance de concession à terminaison de Toulouse.

5.12. Dettes

Au 31/12/2022 en K€		Degré d'exigibilité		
	Montants nets	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	133 073	99 775	21 085	12 213
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 073	9 775	21 085	12 213
Crédit Syndiqué	90 000	90 000		
Cautionnements reçus	27 071	13		27 071
Intérêts courus	384	384		
Divers	4 183	4 183		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	20 748	20 748		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	14 020	14 020		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	34 816	34 816		
AUTRES DETTES	8 039	3 053		4 986
TOTAL	242 335	176 979	21 085	44 270

Les emprunts à taux fixes, portés par la SEMMARIS, s'élèvent à 18,5 M€ avec un taux moyen de 1,27 % l'an.

Les dépôts et cautionnements, versés par les clients, figurent dans les dettes à plus de 5 ans pour un montant de 27,1 M€ dont 25,4 M€ pour Rungis et 1,7 M€ pour Toulouse.

5.13. Taux d'intérêt et couvertures de taux

Dans le cadre du plan Rungis 2025, la société a sécurisé une ligne de crédit renouvelable de 60 M€ à échéance 31 décembre 2026 fondée sur Euribor 3 mois plus 0,80 % couverte à 75 % ainsi qu'une autre ligne de crédit renouvelable de 60 M€ également à échéance 31 décembre 2026 fondée sur Euribor 3 mois plus 1,00 %.

LUMIN'TOULOUSE a contracté en juin 2018 un crédit de 23,98 M€ en deux tranches : une tranche A de 4,34 M€ et une tranche B de 19,64 M€ à échéance 31 décembre 2032 fondées sur Euribor 3 mois plus 0,90 % pour la tranche A et plus 1,0 % pour la tranche B. À fin 2021, toutes les tranches ont été tirées. Ces deux tranches ont été couvertes à 80 %.

5.14. Comptes de régularisation passif

Au or (so (soco or KC			Degré d'exigibilité	
Au 31/12/2022 en K€	Montants nets	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de 5 ans
Comptes de régularisation	41 919	7 869	5 706	28 344

Les comptes de régularisation passif incluent notamment les Droits de Première Accession.

6. Engagements hors bilan

En K€	2022	2021
a) Engagements reçus		
Cautions bancaires des concessionnaires	3 358	3 356
Cautionnements bancaires des fournisseurs	33 033	29 657
Ligne de crédit renouvelable restante à tirer	30 000	60 000
Séquestre concernant les travaux de sprinklage sur le bâtiment au 2 rue des Oliviers - Orly - zone Senia	600	
Séquestre concernant les travaux d'assainissement sur le bâtiment au 2 rue des Oliviers - Orly - zone Senia	300	
b) Engagements donnés		
Participation au G.I.E. des M.I.N.	p.m.	p.m.
Toulouse Métropole (garantie solidaire pour le compte de la filiale LUMIN' TOULOUSE)	2 500	5 000
Rungis Académie (garantie solidaire pour le compte de l'Association de Gestion de la Rungis Académie : AGRA)	5 000	
Achat d'un bâtiment - 2 rue des Oliviers - Orly - zone Senia	23 100	
Commandes en cours aux fournisseurs sur immobilisations	30 837	32 963
Participation aux travaux de mise aux normes de l'UIOM (Part SEMMARIS des annuités d'emprunts souscrits par le RIVED au titre des travaux de mise en conformité de l'usine d'incinération)		78
En K USD		
Garantie sur avance client versée (bénéficiaire : Agency for implementation of the projects in the field of Agroindustry and food security UZAIFSA- Ouzbekistan)	884	

7. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre de la certification des comptes, sont les suivants :

- ERNST & YOUNG AUDIT: 63 941 € HT;
- CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES : 86 342 € HT ;
- MAZARS : 6 500 € HT ;
- Au titre des autres services : 51 368 € HT.

8. Effectifs du Groupe au 31 décembre 2022

Secteur d'activité	31/12/2022	31/12/2021
RUNGIS	267	262
TOULOUSE	31	30
TOTAL	298	292

Le nombre moyen de salariés en 2022 est de 267 pour Rungis et de 31 pour Toulouse.

9. Événements survenus depuis le début de l'exercice 2023

Aucun évènement nouveau susceptible d'affecter de façon significative les comptes de la société n'est intervenu depuis le 1er janvier 2023.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société SEMMARIS

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEMMARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIFI D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du ^{1er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES **AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sousjacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 17 mai 2023

Les commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS

ERNST & YOUNG Audit

Rémi Savournin

Antoine Flora Christine Vitrac

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

50 - RAPPORT FINANCIER 2022 RAPPORT FINANCIER 2022 - 51 À l'Assemblée Générale de la société SEMMARIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SEMMARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 17 mai 2023

Les commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS

ERNST & YOUNG Audit

Rémi Savournin

Antoine Flora Christine Vitrac